



LABORATOIRE SOCIAL D'ACTIONS
D'INNOVATIONS DE REFLEXIONS ET D'ECHANGES



SEMINAIRE FRANCO-ALLEMAND

8 octobre 2010

PARIS

**COMPRENDRE L'EVOLUTION
DES MODELES SOCIAUX EN EUROPE**

ACTES



LABORATOIRE SOCIAL D'ACTIONS
D'INNOVATIONS DE REFLEXIONS ET D'ECHANGES



CYCLE DE REFLEXION 2010
L'Allemagne et la France face à la crise

COMPRENDRE L'EVOLUTION DES MODELES SOCIAUX EN EUROPE

8 octobre 2010

PARIS

Compte rendu des débats

Rédaction Serge Ezra, Blaise Georges, Louis Marc Selva

S O M M A I R E

Présentation du Séminaire « les politiques anti-crise en Europe et la position des syndicats français et allemands »

- Roger Briesch, *Délégué Europe Lasaire* Page 5
- Peter Gey, *Directeur du bureau parisien de la FES* Page 6
- Jean-Cyril Spinetta, *Président de Lasaire, Président d’Air-France KLM* Page 7

Le diagnostic, état des lieux et actualisation, quels leviers, quelles marges de manœuvre ? Page 8

- Jacques Freyssinet, *Economiste, Président du Conseil Scientifique du CEE* Page 8
- Klaus Busch, *Professeur de sciences politiques à l’université d’Osnabrück* Page 8
- Xavier Timbeau, *Economiste, Centre de recherche en économie de Sciences-Po (OFCE)* Page 9
- Horst Mundt, *Directeur du dépt. Europe/rerelations internationales, IG Metall* Page 10
- Nasser Mansouri-Guilani, *Responsable du secteur économique de la CGT, membre du CESE* Page 11
- Armin Duttine *Directeur du Bureau de liaison UE de Ver.di, membre du CESE* Page 12
- Jean-François Renucci, *Secrétaire Général de la FCE-CFDT* Page 12

Débat Page 13

- Raymonde Poncet, *Economiste, CGT, CCE Renault Truck* Page 13
- Tony Engberding, *Economiste, départ. politique salariale direction IG Metall* Page 13
- Henning Meyer, *Directeur du programme “Europe” du Global Policy Institute London* Page 14
- Hugues Bertrand, *Economiste Lasaire* Page 14
- Doris Meissner, *Directrice régionale adjointe d’IG BCE Rhénanie-Palestina / Sarre* Page 14
- Peter Gey, *Directeur du bureau parisien de la FES* Page 15
- Klaus Mehrens, *Chargé de recherche au Global Policy Institute de Londres* Page 15
- Michel Guerlavais, *Secrétaire national d’UNSA* Page 16
- Regina Görner, *membre de la direction d’IG Metall* Page 16
- André Gauron, *Economiste Lasaire* Page 16
- Joël Maurice, *Economiste, animateur de Lasaire-éco* Page 16
- Kay Ohl, *Directeur du département « politique salariale » d’IG Metall* Page 18
- Gabriele Sterkel, *Secrétaire nationale dépt. « politique salariale » de Ver.di* Page 18
- Klaus Busch, *politologue, université d’Osnabrück* Page 18
- Xavier Timbeau, *Economiste, Centre de recherche en économie de Sciences-Po (OFCE)* Page 19
- Jacques Freyssinet, *Economiste, Président du CEE* Page 20

Quelle coordination des négociations salariales en Allemagne, en France, au niveau européen ? Page 20

- Udo Rehfeldt, *Politologue, IRES* Page 20
- Thorsten Schulten, *Directeur « politique salariale européenne » au CRES (WSI)* Page 20
- André Gauron, *Economiste Lasaire* Page 22
- Regina Görner, *membre de la direction d’IG Metall* Page 24
- Dominique Gillier, *Secrétaire Général de la FGMM-CFDT* Page 25
- Gabriele Sterkel, *Secrétaire nationale dpt « politique salariale » de Ver.di* Page 27
- Peter Scherrer, *Secrétaire Général de la FEM* Page 29

Débat Général

Page 30

- Michel Fried, *Economiste Lasaire* Page 30
- Hugues Bertrand, *Economiste Lasaire* Page 30
- Udo Rehfeldt, *Politologue, IRES* Page 31
- Doris Meissner, *Directrice régionale adointe d'IG BCE Rhénanie-Palestinat / Sarre* Page 31
- Rolf Jaeger, *Chef de projet, chargé des Comités entreprises européens, IG BCE* Page 31
- Kay Ohl, *Directeur du Département « politique salariale » d'IG Metall* Page 32
- Thorsten Schulten, *Directeur « politique salariale européenne » au CRES (WSI)* Page 32
- Armin Duttine, *Directeur Bureau liaison UE de Ver.di, membre du CESE* Page 32
- Klaus Busch, *politologue, université d'Osnabrück* Page 34
- Nasser Mansouri-Guilani, *Responsable du secteur économique de la CGT, membre CESE* Page 35
- Peter Scherrer, *Secrétaire Général de la FEM* Page 35
- Gabriele Sterkel, *Secrétaire nationale départ. « politique salariale » de Ver.di* Page 36
- Regina Görner, *membre de la direction d'IG Metall* Page 36
- André Gauron, *Economiste Lasaire* Page 37
- Thorsten Schulten, *Directeur « politique salariale européenne » au CRES (WSI)* Page 37

Conclusions

Page 38

- Klaus Mehrens, *Chargé de recherche au Global Policy Institute de Londres* Page 38
- Anne-Marie Grozelier, *Secrétaire Générale de Lasaire* Page 39
- Peter Gey, *Directeur du bureau parisien de la FES* Page 40

Liste des participants

Page 41

Présentation du séminaire

Roger Briesch dit son plaisir d'accueillir au nom de Lasaire ce séminaire au palais d'Iéna, siège du Conseil économique, social et environnemental de France, et en remercie son président et ami, Jacques Dermagne.

Ce séminaire, organisé en commun avec la Friedrich Ebert Stiftung, fait suite à celui d'avril dernier, qui a été l'occasion d'échanges ouverts et riches sur le thème « Comprendre le modèle Allemand ». Ce premier séminaire a permis d'échanger sur les réalités des uns et des autres, de clarifier des enjeux politiques en cours ou préconisés, bref, de mieux connaître les approches économiques, politiques, industrielles et sociales de la France et de l'Allemagne. Pour la France, c'est une occasion de vérifier la réalité de la situation allemande : est-elle en stagnation ou en train de démontrer ses capacités d'adaptation à la crise et, par conséquent, de relance ? C'est aussi l'occasion de mettre l'accent sur les convergences et les différences dans les politiques menées des deux côtés de la frontière, tant dans les domaines économiques, industriels, sociaux et syndicaux. L'absence de stratégie, d'une véritable politique industrielle à l'échelon européen est souvent mise en avant, résultante de la stratégie de Lisbonne, exclusivement orientée vers une future et hypothétique société postindustrielle, cognitive, reléguant l'industrie au second rang, au profit des services.

Souvent synonyme de pollutions, de nuisances, force est de constater que l'industrie n'a pas bonne presse dans la société, que la formation initiale ne valorise pas les métiers industriels, et que les pouvoirs publics connaissent particulièrement mal ce secteur. Il en résulte une forme de désintérêt général qui explique en partie les difficultés rencontrées. Cela dit, il convient de noter un début de prise de conscience, qui s'est traduit par l'organisation des Etats généraux de l'industrie, en septembre 2009. Dans le même temps, en Allemagne, c'est la continuité du modèle productif qui a prévalu, que ni la réunification, ni la mondialisation n'ont affaibli. Basés sur l'exportation, son succès dépend toutefois de la santé économique des pays voisins, favorisé aussi par une pratique de restriction salariale négociée, dont l'objectif majeur est le maintien de l'emploi.

Sur le plan social et syndical, il faut souligner l'apport et les clarifications apportées par IG Metall et Ver.di qui, tout en partageant les analyses développées, ont souligné le rôle important des syndicats en Allemagne au cours de la période récente. Ils ont défendu l'accord sur la restriction des salaires, en rappelant que l'objectif prioritaire était l'emploi, la formation, la sauvegarde des lieux de négociation, le renforcement du système de codécisions, et ce, dans un contexte peu favorable, où il fallait lucidement tenir compte d'un rapport de force affaibli, tout en maintenant le cap. Cela s'appelle la pratique. Il fallait dénoncer, s'opposer, tout en restant clairvoyant, veiller à ne pas s'affaiblir, ne pas laisser la place aux seules forces politiques, économiques, bref, être sur le terrain.

Mais le séminaire d'avril a aussi permis de constater l'accentuation des politiques de déréglementations, de déstructurations des systèmes sociaux, ainsi que le développement du travail atypique, la volonté aussi de diversifier les lieux de négociations pour tenter d'affaiblir les forces syndicales. Des préoccupations communes, donc, malgré des réalités différentes, ne serait-ce que sur le plan industriel et les méthodes de négociation.

Il s'agit désormais de reconnaître l'ardente obligation d'aborder le problème des effets de la crise et des systèmes sociaux sur les politiques de relances impulsés par les gouvernements. Quelles conséquences éventuelles de la situation allemande au niveau européen, tant en ce qui concerne l'ampleur de la pression exercée par les exportations allemandes que sur la politique

sociale ? Comment favoriser l'émergence d'un nouveau contrat social, d'un modèle social commun en Europe ? Poser cette question passe nécessairement par une gouvernance économique et sociale européenne. L'Europe y est contrainte, soit par choix politique, soit par obligation, pour faire face à la pression internationale. Pour ne prendre que la politique énergétique, on peut citer l'augmentation de la dépendance vis-à-vis des importations, la limitation de la diversification, la hausse et la volatilité des prix de l'énergie, les risques liés à la sécurité des pays producteurs, l'augmentation de la menace due au changement climatique, la lenteur des progrès de l'énergie renouvelable. L'émergence de préoccupations relatives à la sécurité d'approvisionnement en gaz a conduit à une prise de conscience brutale des risques d'approvisionnement à moyen terme. La politique énergétique, on le sait, est intégrée à la liste des objectifs du traité, donc certains domaines font partie de la compétence partagée, qui doit conduire au passage d'une politique énergétique commune.

Il restera à traiter de la fiscalité, des orientations de la libéralisation de ce secteur, contrebalancées par la nécessité de se coordonner, de définir des règles dans les interventions sur les politiques décentralisées.

Comment les travaux de ce séminaire peuvent-ils être utiles et devenir des bases de réflexion ? Les moyens ? Ce sont la Fédération européenne des métallurgistes, la Confédération européenne des syndicats, les différentes forces capables de relayer, de sensibiliser à ces problèmes. Comment exploiter ces travaux ? Ceux-ci ont pris en compte le contexte de la mondialisation et de la nécessaire dimension européenne, de l'implication de tous ceux qui ont un rôle majeur à jouer. Echanges riches, ouvrant d'un commun accord la voie à la poursuite des travaux pour dégager des pistes de réflexion, de propositions, à formuler en commun en direction des responsables politiques, économiques et sociaux. Aussi faut-il retenir la qualité et la pertinence des analyses. Chacun des intervenants a souligné combien ce premier séminaire était dense et ouvrait la voie à la poursuite de l'expérience, qui se retrouvent dans les actes du séminaire, document de référence remarquable.

C'est fort de ces premiers acquis que le travail et la coopération se poursuivront, pour tenter d'apporter les réponses adaptées. Le séminaire d'aujourd'hui est une première pierre. Quelles sont les évolutions depuis avril dernier ? Le traité de Lisbonne se met en place. C'est un Parlement européen renforcé, qui prend remarquablement sa place, mais aussi la Commission qui semble sortir de sa léthargie, et se fait entendre sur les politiques industrielles, la politique énergétique et les problèmes de société, comme les Roms.

Inutile d'insister sur le contexte international, connu de tous. En avril, on enregistrait une faiblesse de l'euro, qui remonte aujourd'hui de façon spectaculaire. Il était aussi beaucoup question des restrictions salariales. Depuis, en Allemagne, un accord est intervenu entre l'IG Metall et le patronat allemand sur une augmentation des salaires de 3 à 3,6 %, avec une croissance annoncée d'autant. Est-ce le glas des restrictions salariales ? Il faut aussi constater les abstentions très importantes enregistrées lors des dernières consultations électorales et la montée de l'extrême droite, qui doit être une préoccupation pour tous.

Voilà grossièrement tracé le contexte, en perpétuel mouvement, dans lequel il faut proposer et agir.

Peter Gey rappelle qu'il a pu participer, au cours des quinze dernières années, à de très nombreuses manifestations articulant situation économique et exigences syndicales. On se souvient des ondes de choc provoquées par les crises mexicaines et argentines, bien différentes, cependant, de la crise actuelle. De fait, jamais la situation n'a été aussi floue, les experts n'étant pas d'accord entre eux pour apprécier le danger et savoir si l'époque est à l'inflation ou la déflation. Du côté des banques, certains dirigeants estiment que l'économie est comme un tonneau qu'on pourrait remplir à volonté, en y injectant toujours plus d'argent.

Beaucoup annoncent la fin de la crise, même le ministre allemand de l'économie. D'autres estiment que la crise des banques s'est transformée en crise des Etats et qu'il faut s'attendre au pire. Aussi en sont-ils à se demander quelle quantité d'argent injecter pour que le système ne s'effondre pas. Certains gouvernements, de leur côté, jouent la carte d'une concurrence à la baisse, à l'heure où l'on ne parle plus d'un dollar fort. Le scénario d'une montée en puissance du dollar serait catastrophique pour les pays tributaires des exportations. Si l'on ne peut influencer sur le cours des choses, du moins peut-on essayer de le comprendre : c'est l'objectif que se fixe Peter Gey pour cette journée de séminaire.

Jean-Cyril Spinetta remercie la fondation Friedrich Ebert d'avoir accepté cet échange sur les évolutions des modèles sociaux allemands et français face à l'évolution de la crise économique et tous ceux qui participent à cette réflexion. Lors du séminaire du 8 avril 2010, chacun a été frappé par le regard différencié que les Français portent sur l'Allemagne et que les Allemands portent sur eux-mêmes, les premiers insistant plus sur la continuité du modèle productif et social allemand, les seconds sur la possible rupture de ce modèle du fait des évolutions récentes, initiées notamment par le chancelier Schröder. Robert Boyer avait notamment fortement insisté sur une spécificité inchangée de l'industrie allemande, sur la non application ou l'application partielle du modèle fordiste en Allemagne, compte tenu du très haut niveau de qualification des ouvriers de ce pays, et la recherche permanente d'un *intérêt commun productif*. Les Français relevaient plutôt la continuité du modèle, alors que du côté allemand, on notait le délitement progressif de ce modèle, d'aucuns affirmant même que le modèle rhénan avait disparu.

Certains avaient également estimé que le choix allemand tiré par les exportations posait à l'économie européenne et du pays des problèmes importants, compte tenu de l'affaiblissement de la demande intérieure. Un intervenant allemand avait même souligné que l'économie avait désormais deux jambes, une hypertrophiée, celle des exportations, et un moignon, celui de la demande intérieure. Plusieurs avaient mis en avant la contradiction posée par l'introduction d'une monnaie commune en Europe, qui a fait disparaître des éléments d'ajustements compétitifs traditionnels, à savoir des politiques de taux de change et d'intérêt. Cela aurait dû conduire à la recherche de politiques coopératives. Or, c'est l'inverse qui s'est produit, à savoir des politiques « nationales », qui plus est, une compétition accrue entre économies européennes.

Les Français se réfèrent souvent à La Fontaine et ses fables. Aussi les fourmis seraient toujours exemplaires, et les cigales les perdantes. Mais il arrive malheureusement que les gouvernements s'inspirent également de cette morale, oubliant qu'en matière économique, les choses sont plus complexes. De fait, et c'est une des grandes leçons de Keynes, les pays qui ont d'excellentes balances commerciales ont également des devoirs vis-à-vis de ceux qui ont à faire face à des déficits. Aussi constate-t-on que la crise grecque qui a trouvé une solution monétaire s'exprime à travers des demandes d'ajustements rapides des pays déficitaires sur le plan macroéconomique et d'un retour à des équilibres antérieurs. Quel est donc le bon rythme des ajustements macroéconomiques ? Si chacun s'accorde sur leur opportunité, à quel rythme doivent-ils être mis en œuvre, compte tenu de la faiblesse de la croissance européenne et le risque d'une tendance déflationniste forte en Europe ? Ce sera un des thèmes de la matinée. L'après-midi, elle, devrait être consacrée à des thèmes plus classiques, sur l'articulation entre salaires et gains de productivité. Roger Briesch a fait état de l'accord intervenu dans la métallurgie : est-ce un tournant dans les politiques allemandes ou pas ? Quels rôles peut jouer la coordination des politiques salariales entre la France et l'Allemagne au plan européen ? Des accords de branches européens peuvent-ils être imaginés ?

Le Diagnostic, état des lieux et actualisation, quels leviers, quelles marges de manœuvre ?

Jacques Freyssinet souligne que ce séminaire se conduira en deux étapes. La première portera sur la remise à jour du diagnostic porté lors du précédent séminaire. Depuis le 8 avril, les évolutions ont plutôt pris un sens inquiétant, la conjoncture américaine étant devenue beaucoup plus incertaine. Si cette tendance se confirme, les répercussions sur les économies européennes seront significatives. Par ailleurs, la convergence des Etats-membres autour de politiques d'austérité budgétaire est un élément particulièrement inquiétant, au point de susciter les inquiétudes du Fonds monétaire international. Sur le plan monétaire, une certaine solidarité s'est manifestée au moment de la crise grecque. Mais sur le plan de la politique économique et budgétaire, la Commission et les gouvernements confirment une orthodoxie qui risque d'avoir des conséquences désastreuses. Par ailleurs, s'est également développé depuis le 8 avril le débat sur l'interprétation du modèle allemand, question qui est désormais sur la table, notamment à partir de la reprise spectaculaire de l'économie allemande, et du sens qu'il faut lui donner dans le cadre de l'Union européenne. Cette reprise donne-t-elle à l'économie allemande le rôle de locomotive, ou cette politique ne peut-elle réussir qu'au dépend des concurrents allemands au sein de l'Union européenne ? Une des réponses est à chercher dans l'évolution de la demande intérieure allemande, point qui fera l'objet de la réflexion de cet après-midi. Tel est le cadre général du séminaire.

Klaus Busch se demande pourquoi il faudrait, comme d'aucuns le pensent, remettre en cause le modèle allemand fondé sur les exportations, alors que ce pays devrait enregistrer pas moins de 3 points de croissance en 2010, notamment grâce à la locomotive chinoise. Dans les faits, un tel modèle est fortement dépendant du boom des pays émergents, tout particulièrement de la Chine et de l'Inde. Le contexte, lui, se caractérise par un commerce extérieur des pays de l'Union européenne fait d'échanges intra-communautaires, l'avantage compétitif que l'Allemagne tire de sa politique de modération salariale jouant à plein. Mais le contexte, c'est aussi la stagnation qui menace les Etats-Unis et une crise immobilière qui risque de remettre en cause la croissance chinoise, prélude à des conséquences catastrophiques pour l'économie mondiale. Et depuis la crise grecque, chacun sait que la tendance est à la déflation en Europe, situation qui s'est déjà traduite par des mesures particulièrement lourdes imposées à la Grèce, au Portugal, à l'Espagne et à l'Italie. Bref, une telle situation aura des conséquences négatives sur la croissance économique de l'Europe, notamment de l'Allemagne, qui sera touchée durablement.

De surcroît, des problèmes structurels affectent l'Allemagne et l'Europe tout entière, à savoir un déséquilibre de la balance des paiements entre la Chine, les Etats-Unis et le Japon, déséquilibre qui est un puissant facteur de la crise. La Chine, on le sait, a une monnaie sous-évaluée, et n'a pas l'intention de changer de politique. C'est une menace directe pour la mondialisation, qui peut amener les Etats-Unis à se réfugier dans le protectionnisme. Aussi n'est-il nullement exclu qu'une guerre monétaire éclate, ce qui fera la preuve qu'une leçon n'a été tirée de la grande crise des années Trente. Une telle situation devrait exiger une réelle coordination des Etats-membres.

Or force est de constater que l'Union économique et monétaire présente des faiblesses structurelles et des asymétries qui posent pour le moins problème. Les Etats-membres disposent certes d'une monnaie commune, mais pas de gouvernement économique ni de politique fiscale. Comment, dans ces conditions, prendre des mesures coordonnées, qui plus est, dans une époque où ce ne sont plus les gouvernements mais les marchés financiers qui déterminent la politique budgétaire. Dans ce contexte, l'Allemagne est dans une situation très

désavantageuse. Elle a longtemps hésité à soutenir la Grèce, obligeant du même coup à lui imposer des mesures très lourdes. Dans les faits, ce sont les marchés financiers qui ont pris les choses en main, obligeant la France, le Portugal et l'Espagne à la rigueur. Quant à la réforme du pacte de stabilité, c'est la France qui est sur la bonne voie, se prononçant pour la création d'un gouvernement budgétaire au côté d'un gouvernement monétaire et la mise en place de mesures pour éviter les dérégulations macro-économiques. Plus de sévérité sur le respect du pacte de stabilité n'est pas la bonne voie. Trop se concentrer sur la baisse des déficits publics est dangereux dans un contexte de déflation.

Tout cela milite pour une meilleure prévision des déséquilibres, qui passe par une coordination plus importante des salaires, de la politique fiscale, bref par de nouvelles stratégies, et certainement pas par le durcissement du pacte de stabilité. Mettre en place un gouvernement économique, ce serait faire un saut quantique et assurer une stratégie de croissance et d'emploi durables en permettant de coordonner les budgets des Etats-membres. Encore faut-il que l'Allemagne agisse en ce sens, étant entendu que l'on ne pourra éternellement rafistoler le modèle actuel, tant sa précarité est grande.

Xavier Timbeau estime que la situation actuelle, particulièrement préoccupante, appelle une politique macro-économique qui n'est pas du tout celle qui est en train d'être prise, tant à l'échelon européen que mondial. Pourtant, il existe une autre solution, qui demanderait un changement radical de politique et d'état d'esprit.

Tout d'abord, on observe une divergence frappante entre l'Allemagne, d'un côté, l'Espagne et l'Italie de l'autre, la France étant dans un entre deux. Cette divergence est autant extraordinaire que préoccupante. Plusieurs éléments permettent de comprendre pourquoi l'Allemagne s'en sort aussi bien. Sa situation budgétaire était meilleure avant la crise. Elle a eu beaucoup plus de rigueur dans la gestion de sa politique salariale, ce dont elle tire aujourd'hui les bénéfices. Mais lorsqu'elle a effectué le plan de relance de son économie, elle a mis beaucoup de moyens sur le chômage partiel, avec 2 millions de salariés dans le dispositif. Ce dispositif a été la bonne façon de faire le plan de relance. Contrairement à d'autres Etats-membres, les entreprises allemandes qui se retrouvaient face à une chute brutale de demandes ont pu ajuster très largement leurs coûts. Les salariés se sont retrouvés dans une situation moins incertaine que dans bien d'autres pays, conservant leur contrat de travail, tout en acceptant une baisse de salaire. Mais ils ont à faire face à beaucoup moins d'incertitude que les salariés d'autres pays, qui ont de surcroît dû faire face à bien plus de faillites. Lorsque le mécanisme de reprise technique s'est mis en place au cours de l'année 2010, les seules entreprises qui pouvaient répondre à la demande étaient celles qui étaient encore vivantes. Dans les faits, il y en avait plus en Allemagne. La France a ainsi soutenu les constructeurs automobiles, au détriment des sous-traitants. Lorsque les constructeurs ont repris leur activité, à qui ont-ils fait appel ? A des sous-traitants allemands... Au sortir de l'année 2010, on s'apercevra que l'Allemagne a fait un bond important de parts de production industrielle dans le monde, phénomène qu'on observe aussi dans les pays émergents. La conséquence, c'est que l'Allemagne, pas plus que les pays émergents, ne tirera le reste du monde. Quant à la désindustrialisation à laquelle on a assisté dans les pays européens, elle va induire des politiques néo mercantilistes. Aussi voudront-ils regagner les parts de marché perdus par tous les moyens : déflation, TVA sociale, politiques de compétitivité. Comme par ailleurs le modèle allemand est une source d'inspiration pour tous les décideurs, tout laisse à penser qu'on entrera dans ce jeu avec beaucoup d'entrain, d'autant plus que la situation dont on part est très grave. Dans l'hypothèse d'une négociation, c'est un point que l'Allemagne peut mettre sur la table.

Xavier Timbeau en vient à la description de la situation macroéconomique. Elle est exactement celle que Keynes a faite de la Grande Dépression. Autant dire qu'elle est

potentiellement catastrophique. D'un côté, tous les pays s'engagent dans la consolidation fiscale, à savoir l'augmentation des impôts et la réduction des dépenses pour rétablir les déficits publics. De l'autre, on évolue dans une situation de trappe à liquidités. La politique monétaire expansionniste n'a pas d'impact sur l'investissement, compte tenu d'une situation d'incertitude qui reste très forte sur les taux de change. L'euro devait disparaître il y a six mois. Aujourd'hui, il est trop fort. Dans six mois, il faut s'attendre à entendre à nouveau la ritournelle de « l'euro va disparaître ». Quoi qu'il en soit, une volatilité entre 1,20 € et 1,50 € à une fréquence inférieure à quelques mois est invivable pour un industriel qui exporte. Une telle incertitude a pour conséquence d'empêcher tous investissements, jugés trop risqués. A la fin de l'année 2009, on observe ainsi que les flux de crédits sont au plus bas depuis dix ans, malgré des taux d'intérêt peu élevés et des politiques monétaires extrêmement expansives, mais qui ne mordent pas sur les décisions d'investissement.

Dès lors, quoi faire ? Pour l'orateur, situation impose de poursuivre la stimulation budgétaire, jusqu'à la sortie de la trappe à liquidité. La politique monétaire expansionniste stimulera alors l'activité, et permettra une consolidation fiscale, éventuellement violente, en poussant sur la politique monétaire et en tirant sur la politique budgétaire. Si l'on tire sur la politique budgétaire avant que la trappe à liquidité ne soit close, la politique monétaire n'a aucune chance de mordre sur l'activité, et débouchera sur la récession, donc sur la déflation. Ce faisant, la politique monétaire deviendra restrictive, comme cela s'est produit au Japon. La stimulation fiscale exigerait d'être mise en œuvre jusqu'à la sortie de la trappe à liquidité, la sortie se faisant d'autant plus vite qu'on réduira toutes les incertitudes existantes. Une annonce claire sur la solidarité des Etats sur les risques souverains de défaut de dette est donc indispensable, ce qui permettra de lever de l'inquiétude. Encore faut-il une stratégie macroéconomique à l'échelle mondiale. A défaut, on s'enfoncera dans le néo mercantilisme, ce qui ne fera qu'accroître l'incertitude.

Pour l'Europe, la stimulation fiscale pose un problème de coordination. Cette stimulation devrait être l'œuvre de l'Allemagne, étant entendu qu'elle paiera cher à un moment ou un autre de laisser s'enfoncer dans la déflation le reste de l'Europe. Il faut donc qu'elle comprenne qu'il est de son intérêt de faire cette stimulation, notamment en procédant à une modification significative des salaires dans la valeur ajoutée, solution qui a l'avantage de ne pas peser sur les déficits.

Réactions syndicales

Horst Mund juge un séminaire comme celui d'aujourd'hui essentiel, tant l'Allemagne et la France ont des responsabilités particulières en Europe. Pour les représentants des syndicats, ce genre de dialogue est très important. En matière de métallurgie, syndicats allemands et français entretiennent des coopérations étroites depuis longtemps. Aussi ont-ils récemment mis en place un groupe de travail sur les questions de politique industrielle et celles qui seront traitées au cours de ce séminaire. Comment réussir à préserver l'industrie et l'emploi industriel en Europe de façon durable ?

En 2008, l'Allemagne a dû faire face à une crise structurelle très importante, notamment dans le secteur de l'automobile. Le pays a cependant réussi à stabiliser l'emploi, grâce à des mesures de chômage partiel, l'essentiel étant de sauver le niveau des exportations. Une entreprise qui ferme, chacun le sait, ce sont des savoir-faire qui disparaissent. D'aucuns mettent en avant une pénurie de main d'œuvre, liée aux évolutions démographiques. Sur ce point, il faut noter que l'Allemagne a largement réussi à préserver son capital. Quant à la

structure de l'emploi, il faut noter le recours de plus en plus important aux contrats à durée limitée, facteur de précarité. Aussi les salariés qui quittent leur entreprise sont-ils de plus en plus remplacés par des intérimaires, évolution inquiétante s'il en est. Comment préparer l'avenir ? Les responsables politiques allemands ne font rien de particulier, préférant le statu-quo. Comment faire évoluer l'Etat providence sans l'amputer ? Comment payer le prix de la crise ? Comment accepter les changements structurels ? Aucune réponse n'est apportée à ces questions par les politiques. Aussi IG Metall demande-t-il un changement de cap. A cette fin, le syndicat a mené une campagne depuis un an sur un projet qualitatif, notamment pour limiter le recours à l'intérim, du moins le réguler. Comment agir au plan européen ? Comment faire évoluer l'Etat providence ? La France est en train de voter une loi pour fixer l'âge de la retraite à soixante-deux ans. En Allemagne, il est de soixante-sept ans. Il faut éviter tout déséquilibre social. Quant à la régulation des marchés financiers, force est de constater qu'on est loin du compte. La fragilité du modèle allemand est qu'il est fondé sur les exportations, au détriment de la stimulation de la demande intérieure. S'agissant de la question des coûts salariaux, on constate que le fossé se creuse entre bénéfices et salaires, l'évolution à terme catastrophique. La question de la modération salariale exige une négociation. Quant à politique de simulation fiscale, elle s'est développée au détriment des classes moyennes.

Nasser Mansouri-Guilani estime que la crise en cours est celle du système : elle est structurelle et systémique. Elle résulte d'années de récession sociale, causée par la politique économique, mais aussi la stratégie des entreprises. Par ailleurs, les schémas classiques de sortie de la crise, on le sait tous, ne sont pas suffisants. Les plans de sauvetage ont en particulier créé des effets pervers. Dès lors, quoi faire ? Pour la CGT, il est essentiel de revaloriser le travail, tant sa dévalorisation pendant des années est au cœur de la crise. Pendant les vingt-cinq dernières années, le salaire moyen en France n'a même pas doublé, alors que le montant des dividendes versés aux actionnaires a été multiplié par treize. La revalorisation du travail doit permettre de traiter la question des inégalités à la racine.

Le fait qu'un Etat-membre fasse partie de l'Union européenne conduit naturellement à des coopérations européennes, ce qui ne doit pas exclure les actions nationales, comme le montre bien l'exemple allemand. La revalorisation du travail, c'est ainsi la question de la qualité et de la stabilité des emplois, mais aussi des salaires. Aussi la CGT estime-t-elle une hausse des salaires indispensables pour mettre fin à la récession sociale, de même que la sécurité des emplois. Supprimer des emplois, il ne faut jamais l'oublier, c'est perdre des compétences. Revaloriser le travail, c'est aussi améliorer la protection sociale, la CGT étant fortement opposée à la réforme en cours sur les retraites. C'est aussi développer un service public de qualité.

Pour réaliser cet objectif, ce n'est pas seulement les politiques qui doivent être sollicitées : c'est aussi la stratégie des entreprises. L'an dernier, en pleine crise, l'investissement productif a diminué, comme la masse salariale, alors que les dividendes versés aux actionnaires augmentaient. Des droits nouveaux pour les travailleurs s'imposent, comme un nouveau mode de développement économique et social, respectueux de l'environnement, la CGT estimant que la France, comme l'Europe, a besoin d'une politique industrielle.

S'agissant du financement, le recours aux marchés financiers, contrairement à ce que dit le postulat néo-classique, ne permet pas de réduire les coûts de financement. Aussi faut-il revoir la place et le rôle des banques, pour les encourager à inciter les entreprises à investir. L'Etat ayant un pouvoir d'intervention directe et indirecte dans nombre d'institutions financières, il paraît utile de créer un pôle financier public pour assurer une coordination des activités de ces institutions.

Enfin, un devoir de solidarité s'impose pour sortir de la crise, à l'échelon européen, mais aussi mondial. Cela milite pour mettre en avant l'intérêt des travailleurs et sortir d'un raisonnement en termes de pays. Réévaluer la monnaie chinoise, c'est ainsi faire fi d'une surexploitation des travailleurs chinois. Comme syndicalistes, il s'agit de défendre les intérêts des travailleurs de tous les pays. Aussi, pour reprendre l'exemple de la Chine, faut-il exiger des droits sociaux plus importants pour les travailleurs chinois, en augmentant notamment leurs salaires.

Armin Duttine observe que lorsqu'on s'interroge sur les solutions à apporter à la crise, on s'aperçoit que les idéologies sont bien ancrées dans les têtes. Ver.di, le syndicat dont il est membre, est un syndicat unifié des services. Ce secteur est également fortement touché par l'emploi précaire, notamment dans le commerce de détail. Dans ce contexte de crise, il faut regretter que la stabilité des budgets publics ne soit envisagée que du côté des dépenses. Aussi Ver.di doit-il œuvrer pour avoir une influence sur les politiques, de façon à faire évoluer le contexte. Pour Ver.di, il s'agit de mettre en place un salaire minimum, en faisant passer le salaire horaire de 7 à 8,50 €, revendication dont le gouvernement ne veut pas entendre parler. Il s'agit aussi de faire en sorte que toutes les entreprises se dotent de conventions collectives et de revenir sur les réformes Hartz, qui ont accentué la précarité. Mais il s'agit aussi de faire en sorte que l'Etat stimule davantage les investissements publics et qu'il rattrape ses retards en la matière. Il s'agit de mettre en œuvre une nouvelle stratégie de croissance, d'améliorer la situation financière des ménages, d'imposer un impôt sur la fortune et les successions, de renforcer la fiscalité sur les bénéficiaires des banques. En Allemagne, nombre de communes manquent de ressources du fait d'un système fiscal particulièrement injuste. Certaines villes de l'Allemagne de l'Est sont même très pauvres. Quant à la médecine, elle fonctionne à deux vitesses. Bref, l'urgence est de lutter contre la précarité.

Jean-François Renucci remercie Lasaire et la Friedrich Ebert Stiftung pour cette initiative. L'analyse de la situation montre effectivement que l'impact de la crise économique sur l'emploi industriel est avéré. De fait, ce sont ces emplois qui ont été le plus détruits en France au cours de ces deux dernières années. Mais l'impact sanitaire de cette crise est également à prendre en compte. Dans ce contexte, il faut également insister sur le poids des agences de notation sur les politiques décidées aujourd'hui. Elles ont été accusées de tout, mais cela n'empêche pas les pays d'avoir une peur panique de la notation de ces dernières, les engageant à déclencher des plans d'austérité terrifiant. Tout cela vise plus à rassurer les marchés qu'à relancer la croissance et à remettre en cause des équilibres mondiaux. Certes, il faut réduire les déficits publics. Mais le niveau et le rythme de tels plans doivent être pensés autrement, c'est-à-dire en prenant en compte la question sociale.

Alors quelles priorités pour une relance économique durable ?

Des politiques européennes cordonnées s'imposent, en matière industrielle, économique et environnementale. L'euro est une monnaie à renforcer. Encore faut-il une politique harmonisée au niveau budgétaire et fiscal. De la même façon, l'euro peut être une réponse, à condition de mettre en place une solidarité économique réelle entre les Etats de la zone euro. Enfin, de nouveaux outils de régulation doivent être développés, de façon à relancer des plans d'investissement solides, où la Banque d'investissement et la Banque centrale auraient un rôle majeur à jouer.

Toutes ces priorités ne pourront être mises en œuvre que s'il y a un retour de la confiance des citoyens. Pour cela, il faut des politiques qui permettent une meilleure réduction des inégalités. Il faut un meilleur équilibre entre rémunération du travail et rémunération du capital, ce qui exige de repenser la question du travail. Enfin, il faut une fiscalité plus redistributive.

Comment dès lors imaginer un nouveau contrat social ?

Sans doute en trouvant les moyens de répondre rapidement aux défis d'aujourd'hui, mais en ayant aussi une vision prospective des choix à réaliser demain. Tout cela engage les gouvernements, les entreprises et les syndicalistes. On ne peut imaginer une croissance économique sans relance de la dynamique industrielle à l'échelle européenne, sans une performance sociale de haut niveau. Cela nécessite de renforcer le dialogue social à tous les niveaux. Ainsi les syndicats se sont par exemple lancés comme défi de construire, au plan européen et mondial, une nouvelle fédération de l'industrie, pour être plus réactif aux enjeux d'aujourd'hui et, pour avancer de façon plus coordonnée.

Au final, la question de la responsabilité sociale des entreprises est engagée dans la période beaucoup plus qu'elle ne l'a été jusqu'à présent. Une meilleure articulation des questions économiques, industrielles et sociales s'impose pour permettre demain un meilleur équilibre de régulation sociale, qui préservera la paix en Europe.

Débat

Raymonde Poncet constate que les remarques très pertinentes qui ont été faites sur les trappes à liquidités et sur la difficulté à mordre sur l'investissement peuvent être rapprochées de celles relatives à la nécessité d'infléchir les stratégies des entreprises, notamment des grands groupes.

Sur un fond de marché des camions déprimé, Renault Trucks a néanmoins renoué cette année avec les bénéfices. La revalorisation du travail se fait ici par une baisse sans précédent du point mort de rentabilité et par l'introduction rapide de modes d'organisation du travail porteurs de problèmes ultérieurs – si l'on parle souvent de souffrance au travail, on pourrait aussi à ce propos évoquer la mort du travail... Dans le même temps, Renault Trucks et Volvo ont repris les investissements, quitte à atteindre un taux inédit de surcapacités inemployées.

Sans même s'intéresser aux aspects strictement financiers, à la valeur des actions, à l'endettement consenti pour verser des dividendes, une telle évolution ne peut que nous laisser perplexes, dans la mesure où elle semble faire fi de la nécessaire conversion de l'économie et de l'importance des reports modaux.

Antonius Engberding observe que, lorsque l'on dit que la politique industrielle de l'Allemagne est essentiellement orientée vers les exportations, il faut se situer dans l'optique de la répartition internationale du travail et de l'évolution historique de ce pays. L'Allemagne est particulièrement forte dans ces grands secteurs que sont la construction mécanique, l'automobile et la chimie. Pour la construction mécanique, elle profite de l'essor des marchés émergents en Chine, en Inde, en Russie et ailleurs, où le besoin en machines spécialisées est grand. En la matière, l'Allemagne dispose d'un avantage compétitif indéniable et ses entreprises, qui exportent jusqu'à 90 % de leur production, dégagent des excédents commerciaux très importants. De même, l'industrie automobile fabrique des voitures de pointe qui répondent à une véritable demande.

Pour autant, ces deux marchés sont risqués car cycliques. De la fin octobre 2007 au début 2008, le taux d'exploitation des capacités du secteur de la construction mécanique était de 90 %, mais il a ensuite reculé de 30 %. Les entreprises se sont alors trouvées avec des carnets de commandes vides et ont recouru au chômage partiel. La situation a été similaire dans l'automobile. On peut donc considérer que l'extrême dépendance aux exportations est à la fois une chance et un risque.

Il a été dit qu'aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en France la politique industrielle a été longtemps négligée. Pourtant, dans les années 1970, lorsqu'on se demandait quelle était la bonne politique industrielle, la France était citée en exemple. Mais cela n'a pas été suffisant pour maintenir un certain équilibre, dès lors que ces pays se sont beaucoup concentrés sur les marchés financiers et sur les services, où ils ont cru qu'allait désormais se situer la croissance. Aujourd'hui, tous les jeunes veulent s'engager dans le secteur des services, mais quand on voit ceux qu'offrent les banques, on se dit que l'on n'a pas besoin de tout ce monde pour les assurer.... Pour résumer, s'il peut être séduisant de s'orienter résolument vers les exportations, il convient de ne pas oublier tout ce qu'il y a derrière.

Henning Meyer craint qu'à trop se disperser sur des sujets annexes, on perde de vue l'essentiel.

En Grande-Bretagne, la question qui se pose est celle du discours économique l'on va adopter. On y trouve aujourd'hui des « *deficit deniers* », qui contestent l'existence des déficits, comme d'autres celle du changement climatique, et semblent inconscients de la réalité de la situation économique. En fait, nul ne peut nier l'existence des déficits, l'essentiel est de se demander comment les résorber durablement, s'il existe une alternative à l'austérité budgétaire aujourd'hui en vogue, s'il est possible que les acteurs syndicaux, les syndicats, les partis politiques se regroupent pour montrer à la population que la croissance est la seule solution et qu'à défaut on continuera à être pris dans le piège de la dette.

Il est étonnant que l'exemple de l'Irlande n'ait pas été évoqué lors des débats, alors qu'elle présente cette année, avec la *double depreciation*, un déficit budgétaire de 32 % ! Un peu partout, on constate de façon empirique que certaines politiques ont eu des résultats inverses de ceux que l'on escomptait. Il faut dire que la politique d'économies à outrance consiste en fait, afin de réduire les dépenses, en la suppression d'un certain nombre de prestations jusque-là assurées par l'État et que cela pourrait étouffer la croissance, comme dans le cas de l'Irlande.

Mieux vaut par conséquent miser sur l'investissement et sur une croissance économique durable capable de réduire les déficits sans détruire complètement le système social.

Hugues Bertrand s'étonne de l'écart entre les propos des participants à ce séminaire, qui semblent tous en phase, et les décisions politiques qui sont prises par ailleurs. Les mécanismes micro-économiques qui sont en œuvre dans les entreprises et dans les États tendent aujourd'hui à déséquilibrer la répartition de la valeur ajoutée et des revenus alors qu'il faudrait, pour des raisons macro-économiques, que le mouvement soit inverse. Il faut donc se demander quels instruments et quelles méthodes pourraient permettre d'y parvenir. Ne conviendrait-il pas de redonner vie, au sein de la zone euro, à une politique des revenus, même si cette expression semble aujourd'hui incongrue ? Pourtant, il apparaît que l'on ne prend pas assez en compte la part des salaires dans la valeur ajoutée et qu'une analyse du niveau souhaitable d'équilibre fournirait des repères dans un certain nombre de négociations salariales. Une telle politique permettrait de repartir dans la bonne direction.

Jacques Freyssinet observe que le débat de cet après-midi sur la politique salariale pourra utilement être placé dans le cadre plus large de la politique des revenus.

Doris Meissner dit sa surprise d'avoir compris, lors du séminaire du mois d'avril, que la France ne se considérait désormais plus comme une nation industrielle. Elle a toutefois, depuis lors, constaté que nombre d'éléments allaient dans ce sens, tout comme d'autres éléments montrent que l'Allemagne demeure pour sa part un pays industriel. Dès lors que la France, comme d'ailleurs la Grande-Bretagne, regarde plutôt du côté des marchés financiers,

comment s'étonner que ces derniers soient aujourd'hui tout-puissants et qu'on leur impose aussi peu de limites ?

En Allemagne, si l'industrie résolument tournée vers l'exportation est compétitive et si des secteurs comme la métallurgie et la chimie ont une productivité élevée, d'autres secteurs connaissent incontestablement des difficultés. Certes, on peut se satisfaire du niveau moyen des salaires, mais ne faut-il pas faire porter les efforts sur la résorption des bas salaires et de l'emploi précaire, au bénéfice d'une relance de la demande intérieure ?

Récemment, à l'occasion d'un séminaire que des juristes ont consacré à l'emploi précaire, une majorité s'est dégagée en faveur de la lutte contre ce phénomène et de l'établissement d'un salaire minimum. De fait, on peut voir comme une menace pour le système social allemand le fait que ceux qui gagnent aujourd'hui très peu ne pourront pas, à l'évidence, financer leurs retraites par leurs seules cotisations. Certes, les choses sont en train d'évoluer et l'on prend conscience de la nécessité de miser davantage sur les services. Pour autant, les augmentations de salaires ne paraissent pas suffisantes pour éliminer les inégalités et il est indispensable d'aller plus loin, vers de nouveaux pactes sociaux. Cela vaut pour la société allemande comme pour la société française. Dans ces conditions, il apparaît que les syndicats, qui ont tendance à dire toujours « non », devraient aussi proposer de nouvelles solutions.

Peter Gey constate que les banques centrales sont arrivées au bout de leurs possibilités et que leur politique des taux d'intérêt ne leur permet plus de faire quoi que ce soit. Dans ces conditions, les stimulations de la part des États pourront-elles avoir une quelconque efficacité ? Voilà deux ans que Barak Obama s'y essaie, en engageant des milliards de dollars dans des programmes de dépenses et des mesures fiscales. Mais cela ne peut pas fonctionner, en particulier parce que cette trappe à liquidités dans laquelle se trouve le monde, ne résulte pas d'un simple phénomène conjoncturel mais est liée à une croissance complètement artificielle, entretenue par un véritable tsunami de crédit bon marché qui a submergé le monde ces dernières années.

Aux États-Unis, le secteur des services a explosé, tout comme la dette des entreprises et des ménages, et il faut désormais qu'un orage salutaire vienne nettoyer tout cela. Mais qui en paiera le prix ? Dans toute société, celui qui provoque des dégâts doit assumer ses responsabilités. Or, ce n'est pas ce qui s'est passé par exemple dans la crise grecque : les banques qui ont accordé 30 milliards d'euros de crédit à ce pays ne l'ont pas fait par stupidité mais par appât du gain. Lorsqu'il est apparu que cela ne fonctionnait pas, c'est la Banque centrale européenne qui est intervenue et l'on a tout simplement libéré de leurs responsabilités les banques, à qui il appartenait pourtant d'évaluer le risque.

Klaus Mehrens considère qu'il faut prendre en compte, au-delà des considérations économiques, une évolution sociale qui n'est pas satisfaisante : jamais encore les sociétés n'avaient été aussi fracturées, aux États-Unis comme en Europe. Et cela ne concerne pas seulement la répartition entre capital et travail : au sein même du groupe des travailleurs, un phénomène comme l'emploi précaire provoque une importante fracture, qui peut aller jusqu'à remettre en cause le fonctionnement démocratique des sociétés. Il s'agit d'un effet du capitalisme, qui renforce de tels déséquilibres. Mais ces phénomènes sont encore démultipliés non seulement par la crise mais par les stratégies qui visent à la combattre.

Les déséquilibres sociaux étant ainsi renforcés, des grands groupes se trouvent quasiment exclus de la société – on pourrait ici parler également de l'immigration.

La seule solution serait, nous dit-on, la croissance mais cette conception nous transforme en esclave des taux de croissance et conduit à faire des choix qui sembleront sans doute aberrants à ceux qui, lisant dans 100 ans le compte rendu de nos débats, se demanderont pourquoi les

représentants de pays industrialisés ayant atteint un niveau de richesses sans précédent, ont éprouvé le besoin de se réunir pour chercher à gagner un ou deux points de croissance...

Il appartient aux entreprises et, surtout, aux responsables politiques de proposer et de mettre en œuvre des modèles de croissance différents, aptes à réduire les fractures au sein de notre société. Pourquoi, par exemple, a-t-on complètement abandonné l'idée de la réduction du temps de travail ? Comment ne pas voir que ce pourrait être une façon de résorber le chômage partiel ? Il faut remettre ce thème à l'ordre du jour et l'y laisser pour longtemps.

Michel Guerlavais se demande de quelles marges de manœuvre on dispose pour mener une politique alternative. C'est à juste titre que les orateurs précédents ont insisté sur la nécessité, pour répondre à une situation économique extrêmement préoccupante, d'un changement radical de politique en Europe ainsi que sur les dangers d'une construction européenne fondée sur la compétition entre les États membres et le repli sur soi. Il a aussi été dit qu'il fallait stopper le néo mercantilisme et continuer la relance. Or, ce n'est pas du tout ce qui est fait : pourquoi donc ce qui paraît tellement évident n'est pas mis en œuvre aujourd'hui en Europe, bien au contraire ?

Regina Görner s'interroge sur le système de retraite qui prévaudra à l'avenir. Elle se réjouit que les syndicats allemands aient essayé de maintenir un système par répartition. En effet, les déséquilibres entre les systèmes financier et industriel tiennent largement au fait qu'une masse importante de capitaux libres circule actuellement dans le monde, à la recherche de forts rendements et de faibles risques. Ceci est également lié au fait que, dans de très nombreux pays, les systèmes de retraite reposent uniquement sur le capital et que cette bulle financière est ainsi alimentée en permanence. Les syndicats doivent donc se demander s'il ne leur appartient pas de plaider davantage en faveur d'un système par répartition afin de soulager au moins une partie de cette pression qui est actuellement exercée par le capital.

André Gauron rappelle, s'agissant de la question budgétaire et fiscale au niveau européen, qu'en 1989, lorsqu'on a engagé des travaux sur la monnaie unique, Jacques Delors avait posé comme condition que des politiques régionales permettent une redistribution fiscale entre les États membres. De fait, les fonds qui ont été engagés ont beaucoup contribué à faire progresser des pays qui se situaient alors à la marge comme l'Espagne, le Portugal et l'Irlande. Aujourd'hui le débat tourne autour de la stimulation fiscale et de l'austérité, mais on a cessé de se demander si une coopération pouvait permettre une redistribution entre les pays d'Europe. Le débat sur la Grèce a montré à quel point on était désormais loin de cette idée, chacun semblant avoir fait sienne l'une des devises de Mme Thatcher : « *I want my money back* », ce qui va tout simplement à l'encontre de l'idée de solidarité. On voit donc mal comment les choses pourraient progresser sans que les syndicats et les partis de gauche ne soient porteurs d'un véritable débat sur ce thème.

Pourquoi par ailleurs les Français semblent-ils attendre de l'Allemagne qu'elle relance davantage sa demande intérieure ? Elle défend un emploi industriel historiquement tourné vers l'exportation et l'on imagine mal une relance de la politique intérieure qui pourrait aller à l'encontre des intérêts des trois secteurs qui ont été évoqués à plusieurs reprises. Certes, Doris Meissner a dit qu'il fallait compléter cette stratégie, très différente de celle qui a été suivie par la France, en développant le secteur des services. Mais on peut dès lors se demander comment s'articulent les revendications de Ver.di et celles d'IG Metall. Ce dernier obtient des augmentations de salaires dans le secteur industriel, mais comment diffuser ce mouvement dans celui des services ? Faut-il donner la priorité à la lutte contre la précarité ? Au-delà de la question salariale, le débat touche à l'ensemble de l'organisation sociale et renvoie en particulier à la politique familiale : développer les services signifie aussi modifier les relations au sein de la famille, favoriser l'emploi féminin, créer des crèches, etc.

Revenant sur la question monétaire, **Pierre Gendre** souligne que le fait que l'euro soit fort ou faible ne joue pas autant qu'on pourrait l'imaginer sur le niveau des exportations de l'Allemagne : même avec un euro fort, les performances de ce pays restent remarquables. Comment expliquer ce phénomène ?

Klaus Busch, l'a dit, les désordres monétaires ne sont toujours pas maîtrisés et cela a des conséquences dommageables sur l'économie des États membres et de l'Union européenne elle-même. Il paraît donc indispensable de revenir, au niveau mondial, à un système permettant une meilleure maîtrise des variations monétaires. Mais est-il véritablement envisageable de tenir un nouveau Bretton Woods et de revenir à des taux de change fixes ? Le président Sarkozy veut mettre la question monétaire à l'ordre du jour du G20, mais les obstacles sont nombreux et rares sont les États qui veulent s'engager vers la restauration d'un système monétaire international cohérent. C'est pourtant une question très importante car, quels que soient les efforts qui sont faits pour mieux maîtriser les économies, les désordres monétaires peuvent ruiner les démarches de chacun des États.

Joël Maurice souligne que, face aux contraintes budgétaires, les ambitions de l'Europe sont aujourd'hui bien plus modestes que lorsque Jacques Delors avait assorti la création de la monnaie unique de la mise en place des fonds structurels : comme cette année, le budget de l'Union ne devrait pas dépasser, l'an prochain, 1 % de son PIB. Ainsi, bien que dotés avec la monnaie unique d'une véritable institution fédérale, nous demeurons des nains sur le plan budgétaire ! Et l'on se contente de miser, pour aller vers une coordination budgétaire, sur un renforcement du pacte de stabilité et de croissance et sur un examen réciproque, *ex ante*, des budgets de chacun avant qu'ils soient soumis aux parlements nationaux. La monnaie unique est née d'un très long travail et elle a été mise en œuvre à la faveur de cette accélération de l'histoire qu'ont été la chute du Mur de Berlin et la réunification de l'Allemagne. Il faut sans tarder faire preuve de bien plus d'audace et œuvrer à la construction d'un vrai budget européen, communautaire – au moins au sein de la zone euro –, contrôlé par le Parlement européen et suffisamment important pour être le complément de la politique monétaire.

Au plus fort de la crise, le Président Van Rompuy a proposé d'élargir la réflexion pour s'interroger sur les déséquilibres internes à l'Union, notamment entre les balances courantes. Pourtant les propositions de la Commission ne vont pas au-delà de l'instauration de nouvelles règles et de nouveaux automatismes. Or, là aussi, il faut dépasser les mécanismes de surveillance réciproque et se demander quel avenir on veut pour l'appareil de production européen, en défendant les travailleurs et en renonçant aux égoïsmes nationaux. Sur ces deux sujets fondamentaux – budget et cohérence de l'appareil de production – il faut changer d'ambition et de vitesse !

S'agissant des déséquilibres et de leur signification, **Kay Ohl** considère qu'il faut s'intéresser à ce qui se passe, secteur par secteur. C'est la force de l'industrie manufacturière dans trois secteurs qui fait de l'Allemagne un champion à l'export et qui explique pourquoi les taux de change n'ont pas une très grande importance : c'est une question de répartition du travail à l'échelle internationale. Les déséquilibres s'expliquent aussi par le fait qu'au sein de la zone euro les taux de change ont varié en fonction de l'évolution des prix dans les différents pays.

En Allemagne, la situation de l'industrie manufacturière, dans la mesure même où elle est dépendante des exportations et donc volatile, est très différente de celle du secteur des services, qui dépend beaucoup de la demande intérieure. La différence entre l'évolution salariale qui sera évoquée cet après-midi, et celle des salaires réels doit évidemment être considérée sous l'angle du risque d'exclusion que fait peser la précarisation croissante. Il paraît donc très important, d'un point de vue tant économique que politique, de réguler ce

phénomène. C'est un souhait formulé explicitement dans la convention de la métallurgie européenne.

Gabriele Sterkel, qui interviendra cet après-midi à propos de la négociation salariale, observe que l'on affirme que les solutions proposées par IG Metall et le IG BCE (*Bergbau, Chemie, Energie*) en vue de préserver le système des retraites par répartition ne seraient pas applicables au secteur des services. En Allemagne, la fracture entre industrie et services est si grande que l'*Institut für Makroökonomie und Konjunkturforschung*, organisme de recherche et d'études, a constaté que l'écart entre les coûts du travail y est bien plus grand que partout ailleurs dans le monde. L'IMK explique que l'Allemagne en tire des avantages d'amont et améliore de la sorte sa compétitivité.

L'action de Ver.di est entravée par la diversité de ce secteur mais aussi parce qu'il semble difficile de préconiser le recours à la grève lorsque les caisses de vos interlocuteurs sont vides, ce qui est en particulier le cas des communes. Pour leur part, les syndicats de l'industrie, en particulier IG Metall, ne sont plus les « locomotives » derrière lesquelles s'accrochaient les wagons de la revendication salariale des syndicats des services et du reste du secteur privé. On peut d'ailleurs se demander si les syndicats du secteur industriel posent des exigences qui valent uniquement dans leur secteur ou bien dans l'ensemble de l'économie allemande. Les syndicats allemands ont longtemps pu justifier leurs revendications salariales en s'appuyant sur l'augmentation de la productivité moyenne de l'économie, alimentée principalement par les performances dans ce domaine des secteurs industriels. Or, il semble que cette « solidarité » entre secteurs industriels à forte productivité et secteurs à plus faible productivité ait cessé de fonctionner.

Le secteur des services s'est beaucoup élargi ces dernières années à l'occasion d'une véritable tertiarisation d'un certain nombre d'activités, qui s'est accompagnée d'une baisse des salaires. Or, Ver.di considère que les services apportent une vraie valeur ajoutée dans des domaines comme la médecine, le paramédical, l'éducation et bien d'autres secteurs d'activité. Sans renoncer bien évidemment à sa vocation exportatrice, l'Allemagne a aussi besoin d'une demande intérieure plus forte et de services de qualité. C'est pour Ver.di un objectif essentiel.

Klaus Busch rappelle que le monde actuel est marqué à la fois par une crise économique mondiale qui a été provoquée et par des déséquilibres extrêmes, notamment entre les balances courantes, déséquilibres qui sont particulièrement importants au sein de l'Europe. Pour résoudre cette crise, ces déséquilibres et les déséquilibres en Europe, il faut s'attaquer simultanément aux trois, ce qui est extrêmement complexe.

On a parlé de la crise de l'économie réelle ; on a dit que l'on était sans doute déjà dans le piège à liquidités ; on a souligné que les marges de manœuvre étaient très réduites ; on a insisté sur l'importance d'une politique fiscale expansive ; on a constaté que l'on adoptait le plus souvent une attitude défensive face à une crise mondiale traduisant l'écroulement de l'idéologie macro-économique. Affirmant qu'il faut surtout combattre l'endettement, les États sont tentés de revenir aux instruments qu'ils avaient proposés avant l'avènement de cette crise, c'est-à-dire l'austérité et le durcissement du pacte de stabilité et de croissance, qui mènent tout droit vers la déflation en Europe. Il faudrait au contraire tenir un discours macro-économique différent pour prendre des mesures fiscales permettant de lutter contre cette crise. L'Union européenne devrait, en la matière, jouer un rôle important.

S'agissant des déséquilibres des comptes courants, dans le monde et en Europe, il paraît d'autant plus essentiel de réformer le système monétaire mondial et de réfléchir à un pacte international de stabilité, que certaines monnaies sont aujourd'hui sous-évaluées de 30 à 40 %. On assiste à une course à la dévaluation considérée comme une arme dans une véritable guerre économique. Certes, la politique fiscale peut jouer un rôle incitatif, mais tout cela ne

servira à rien si, de l'autre côté, on fait du productivisme. L'ensemble des phénomènes et des politiques sont en effet étroitement imbriqués.

Dans ce contexte, l'Allemagne doit bien évidemment réfléchir à son modèle. Elle jouit de certains avantages liés à sa structure économique et industrielle mais cela peut changer. Le pays s'est tourné vers les exportations parce que, après la deuxième guerre mondiale, sa monnaie a été constamment sous-évaluée. Déjà, dans les années 1950-1960, sa productivité s'accroissait fortement et son taux d'inflation était faible. Mais elle était l'otage du système de Bretton Woods et il lui fallait sans cesse réévaluer le deutsche mark. Mais cela a toujours été fait avec un certain délai et il ne s'est donc pas agi du bon remède, on le constate encore aujourd'hui : avec la monnaie unique, ce n'est plus le taux de change mais la politique salariale qui donne un avantage à l'Allemagne. C'est à juste titre que Gabriele Sterkel a insisté sur ce que fait le secteur des services pour celui de l'industrie, favorisant ainsi un surplus d'exportations tout simplement spectaculaire. Si l'euro s'apprécie de 10 %, le taux de croissance devrait diminuer de 1 % dans la zone euro et sans doute, deux ans plus tard, de 0,8 % en Allemagne, qui est un peu moins flexible. L'importance des exportations tient bien sûr à la puissance de certains secteurs industriels, mais elle s'explique surtout par des années de sous-évaluation considérable de la monnaie. Or, les autres pays ne sauraient l'accepter car cela signifie aussi que l'Allemagne importe du travail et exporte du chômage ! Elle a donc, vis-à-vis de ses voisins, la responsabilité de mener une politique salariale solidaire de l'Europe afin de briser ce cercle vicieux.

Pour sa part, la Grande-Bretagne a connu une surévaluation structurelle de sa monnaie, qui a perduré en raison de l'intérêt que portent les marchés financiers à la place boursière de Londres, ainsi que de la crise du système de Bretton Woods, du fait que la livre sterling est devenue une des devises utilisées pour les contrats de livraison pétrolière. C'est en grande partie ce qui explique que le pays se soit désindustrialisé et spécialisé dans la prestation de services, en particulier bancaires.

Klaus Busch insiste donc sur le fait qu'il ne suffit pas de combattre la crise par la politique fiscale mais qu'il faudra aussi résorber les déséquilibres dans les comptes courants en Europe et dans le monde. À ne pas s'y résoudre, les autres mesures seront inutiles et on tombera dans le protectionnisme. Pour sa part, l'Allemagne est consciente des aspects critiques de sa situation et elle doit réagir.

Xavier Timbeau résume la situation par une parabole. Dans le film du même nom, *la tour infernale* prend feu parce qu'elle a été mal conçue : le pouvoir de l'argent a conduit à modifier les plans initiaux en faisant des économies qui mènent finalement à la catastrophe. Paul Newman joue un personnage important, celui de l'architecte qui a conçu une tour sûre mais dont les plans ont été dévoyés par les promoteurs. Il y a ce matin autour de cette table beaucoup de Paul Newman, qui ont des idées très claires sur la façon dont une telle tour doit être construite, qui proposent de bons plans, hélas dévoyés par la suite. Mais il y a ici beaucoup moins de Steve McQueen, ce capitaine des pompiers qui constate l'incendie et qui s'intéresse à l'architecture non pour la modifier mais pour comprendre pourquoi cet incendie s'est développé de façon aussi forte et aussi rapide et pour utiliser au mieux ses connaissances afin de le stopper au plus vite. Sa seule préoccupation est de sauver le plus possible des 150 personnes bloquées au dernier étage. Le coût des moyens qu'il engage n'a pas d'importance pour lui. Savoir si la tour brûle parce qu'elle a été mal conçue n'est pas son problème : il veut arrêter l'incendie et non valider la construction. On manque aujourd'hui de gens qui disent qu'il faut arrêter tout de suite l'incendie qui consume le monde ; qu'il faut mettre un terme à la déflation. Le monde compte 30 millions de chômeurs en plus, la question n'est pas de retrouver la croissance parce que l'on en a besoin pour vivre mais de se dépêcher de trouver

une solution pour redonner de l'activité à ces chômeurs car sinon on va s'enfermer dans une situation dont on ne pourra jamais sortir.

Dans le film, lorsque l'incendie est stoppé, Steve McQueen et Paul Newman prennent rendez-vous pour que, dans le futur, les tours soient mieux conçues et pour que le travail des pompiers soit facilité en cas d'incendie. Le monde a besoin d'architectes, mais il a aussi besoin de pompiers. Il faut donc que notre vision du monde soit d'un côté celle des architectes, c'est-à-dire celle des politiques de revenus, des politiques sociales, des politiques écologiques, des politiques de croissance équilibrée et soutenable, des politiques de crédit, des politiques de soutenabilité financière, mais aussi de l'autre côté celle des pompiers. Or, nous manquons aujourd'hui cruellement de pompiers et du courage qui consiste à accepter d'aller au feu, de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour arrêter l'incendie avant que les prisonniers du dernier étage ne meurent...

Jacques Freyssinet constate à son tour que, même s'ils divergent logiquement sur les préconisations car elles traduisent des intérêts différents, tous les participants au débat convergent peu ou prou sur le diagnostic et sur le pronostic. Pour leur part, la Commission européenne et la plupart des États membres se retrouvent dans une analyse et dans une politique économique qui apparaissent tout bonnement suicidaires. On peut y voir un aveuglement lié à une sorte de fondamentalisme néolibéral qui empêche d'analyser correctement la réalité alors que le FMI ou l'OCDE, qui ne sont pourtant pas des repères de gauchistes, n'ont pas le même discours. On peut aussi se demander si la Commission et les gouvernements conservateurs actuellement en position de force ne sont pas en fait d'accord pour prendre le risque d'une décennie perdue – un peu comme les Japonais l'ont fait dans les années 1990 – parce qu'ils y voient la chance de faire passer toute une série de réformes structurelles qui rencontreraient des résistances très fortes en cas de reprise économique. De telles réformes sont envisagées depuis 10 ou 15 ans ; elles ont progressé mais en se heurtant à de grandes résistances et cette stratégie de la décennie perdue pourrait aider à lever les entraves qu'y mettent salariés et syndicats. Cela expliquerait en tout cas l'acharnement des dirigeants à mener une politique que chacun ici juge irresponsable et catastrophique.

Jacques Freyssinet conclut les débats en remerciant tous ceux qui y ont participé.

Quelle coordination des négociations salariales en Allemagne, en France au niveau européen ?

Udo Rehfeldt précise que la deuxième partie de cette journée d'études se concentrera sur la question de la coordination des négociations salariales en Allemagne ce qui devrait laisser aux participants syndicalistes le premier rôle. On verra également que le législateur est, lui aussi, partie prenante dans cette question.

Thorsten Schulten constate qu'une partie des développements qu'il entendait consacrer à la politique salariale en Allemagne a déjà été abordée au cours de la matinée et amplement discutée. Il se propose donc de les reprendre de façon un peu plus systématique.

Tout d'abord, il s'agira de replacer la politique salariale allemande si critiquée ces derniers temps à l'étranger, dans le cadre plus général de la politique salariale européenne au cours de la décennie écoulée. L'orateur s'attachera ensuite à décrire les particularismes de la politique salariale en Allemagne et à la comparer avec la situation française. Et pour finir, il abordera la question surplombante de la coordination de la politique salariale au niveau européen.

La critique la plus éminente de la politique salariale suivie en Allemagne est bien connue : c'est celle de la ministre de l'Economie Christine Lagarde. La substance de son argumentation était déjà auparavant sur les lèvres de certains économistes allemands et des représentants syndicaux. La ministre française, tout en saluant les performances de l'économie allemande, entendait rappeler la nécessité pour l'Union européenne d'amorcer la convergence des politiques économiques et de faire un pas vers l'harmonisation. Le gouvernement allemand a immédiatement réagi à cette critique en l'interprétant comme l'expression de la part des français, d'un regard envieux jeté sur le dynamisme de l'économie allemande. Cela dit, cette observation de la ministre française a également réveillé chez certains économistes et experts, l'envie d'examiner de plus près ce dossier. Ainsi, Wolfgang Münchau, le journaliste bien connu du *Financial Times Deutschland*, qui ne passe pas pour être de gauche, est allé jusqu'à comparer la politique allemande couplant l'agressivité exportatrice à la stagnation de la consommation intérieure à celle d'un parasite, d'un profiteuse (Schmarotzer) de l'économie mondiale. « La politique de restructuration salariale, ajoute-t-il, a sa part de responsabilité dans la progression des déséquilibres économiques au sein de l'Union européenne et on peut s'étonner que les syndicats allemands acceptent sans la combattre une telle situation ».

Thorsten Schulten présente ensuite un certain nombre de graphiques. Tout d'abord celui de l'évolution de la compétitivité en Europe depuis l'introduction de l'euro, telle que l'illustrent les indicateurs calculés par la BCE. Elle a augmenté dans deux pays, en Allemagne d'abord, et dans une moindre mesure, en Autriche. Quelques pays, parmi lesquels la France, ont au contraire un peu régressé en matière de compétitivité. On notera enfin le groupe de pays qui ont sérieusement décroché vers le bas dans ce domaine : c'est le cas de la Grèce, de l'Espagne, de l'Italie et de l'Irlande. En ce qui concerne la comparaison Allemagne-France, on constate que pendant que la première améliorerait sa compétitivité d'une valeur de 13,7 %, la seconde y perdait 3,3 %. Pour que la France rattrape le niveau de compétitivité allemande, les salaires français devraient donc reculer de..... 17 % ! Dans les autres pays européens, le recul serait, d'ailleurs encore beaucoup plus élevé. En ce qui concerne le coût salarial en termes réels (autrement dit, en prenant en compte l'augmentation des prix), on constate que l'Allemagne est le seul pays d'Europe où le coût réel des salaires ait baissé. Dans le reste du monde, seul le Japon a enregistré une baisse encore plus nette dans ce domaine. Du même coup, la question se pose de savoir dans quelle mesure les syndicats allemands sont encore capables de peser sur les orientations de la politique salariale et s'il ne faut pas tenir compte également d'autres facteurs.

Quant à vouloir comparer la politique salariale allemande à celle du reste de l'Europe, force est de constater que nous ne disposons pas de données utilisables pour cette opération. Tout au plus peut-on recourir aux indices fournis par les ministères du travail et des instituts statistiques des pays concernés. Ils confirment bien que les coûts salariaux réels sont en Allemagne un peu plus bas qu'en France et nettement plus bas que la plupart des économies européennes. Ce qui caractérise la politique salariale allemande, c'est son évolution différenciée selon les branches. On peut ainsi opposer l'augmentation du niveau des salaires dans les secteurs traditionnels comme la métallurgie d'une part, et d'autre part leur relative stagnation dans les secteurs des services en général, ainsi que du commerce et des services publics proprement dits. Si on compare l'évolution allemande à la situation française, on constate que, dans les secteurs industriels traditionnels, les salaires ont, au cours des cinq dernières années, plus augmenté en Allemagne qu'en France. En revanche, dans les secteurs des services, du commerce et des services publics au sens strict, c'est l'inverse : le niveau des salaires a augmenté plus nettement en France qu'en Allemagne.

Quant au pourcentage des bas salaires dans l'ensemble salarié, il est à peu près deux fois plus important en Allemagne qu'en France. De manière plus générale, on constatera que les négociations salariales débouchent sur un niveau de salaires qui ne correspond pas forcément au niveau des salaires effectifs. Dans le passé, celui-ci était supérieur à celui-là, dans la mesure où les entreprises n'hésitaient pas à ajouter un supplément salarial à leurs obligations négociées branche par branche. On avait alors affaire à une dérive en quelque sorte positive du niveau des salaires. Depuis quelques années, la dérive est devenue négative : le niveau réel des salaires a tendance à se situer au-dessous du niveau négocié. Le renversement de tendance est dû à l'effet de recul du taux de couverture associé par les conventions collectives dans les différentes branches : de 80 % dans les années 90 ce pourcentage est passé à environ 60 % à l'heure actuelle, surtout dans le secteur des services mal rémunérés.

Pour conclure, une meilleure harmonisation de la politique salariale en Allemagne supposerait une triple réorientation : d'abord, mettre fin au parti pris de la modération salariale comme la seule clé garantissant la compétitivité de l'économie allemande. Cette perspective n'est peut être pas si éloignée qu'on pourrait le craindre, si tant est que le ministre de l'économie lui-même issu du parti libéral, a formulé un vœu que d'autres accords suivent le chemin pris par la convention signée dans le secteur de l'acier qui prévoit en effet une augmentation des salaires. Il y a ensuite la nécessité de réduire l'écart des niveaux de salaire entre les différents secteurs, ce que pourrait favoriser l'introduction de la notion de salaire minimum garanti, dont l'effet se répercuterait sur toute l'échelle des salaires. Enfin, il serait important de définir plus précisément la stratégie nécessaire pour inverser une fois pour toutes cette tendance à la stagnation des rémunérations salariales.

De manière plus générale, l'introduction de l'euro à la fin des années 90 oblige à se demander si l'harmonisation des politiques salariales en Europe ne passe pas par la mise en place d'un salaire minimum garanti dans l'ensemble des économies européennes. Ce salaire pourrait correspondre à 60 % du niveau du salaire moyen dans chacun des pays concernés. Par ailleurs, l'harmonisation salariale ne peut pas se concevoir indépendamment des autres dimensions de la vie économique.

André Gauron veut profiter de sa position de « discutant » pour ré-exposer le point de vue défendu par de nombreux économistes français à l'endroit de la stratégie économique des allemands, à laquelle Christine Lagarde a fait largement écho. La question est donc de savoir si cette critique des français à l'égard des choix économiques de l'Allemagne est justifiée. Si tant est qu'elle le soit, est-elle vraiment utile ?

La critique trouve sa source dans le constat qu'une grosse partie des échanges import/export s'opère à l'intérieur même de la zone euro. D'où l'idée que si la croissance de la consommation allemande était plus accentuée, les autres partenaires européens en profiteraient en augmentant leurs exportations vers l'Allemagne. C'est là une affirmation qui attend encore sa confirmation dans les faits. C'est-à-dire si l'Allemagne élève sa croissance de 3 % pour l'année 2010. Cela dit, à scruter les chiffres actuels des exportations française en direction de l'Allemagne, on ne constate aucun changement notable, ce qui fait craindre que la réponse soit finalement négative. De toute façon, s'il s'agit de mesurer l'impact de ces évolutions économiques sur le niveau des salaires dans les deux pays, encore faut-il conserver à l'esprit que celui-ci, déjà dispersé en France, l'est plus encore en Allemagne. Aussi pour s'en tenir aux trois grands secteurs à vocation exportatrice de ce dernier pays, serait-il plus juste de comparer dans la métallurgie, la chimie et l'automobile, les rémunérations des salariés de part et d'autre du Rhin.

A partir des statistiques fournies par Eurostat, il apparaît que la légère avance du niveau des salaires dans l'industrie manufacturière que la France pouvait encore afficher par rapport à l'Allemagne au début des années 2000, a été progressivement grignotée au cours des dernières années. Quoi qu'il en soit, la question la plus intéressante pour rendre compte des différences entre la France et l'Allemagne ne concerne peut être pas les politiques salariales en deçà et au-delà du Rhin. Il serait en effet peut-être préférable de se pencher sur les spécificités de l'organisation industrielle de l'économie allemande. Celle-ci repose en partie sur le coût des « intrants » en provenance de l'Europe de l'Est dont la valeur est calculée dans des devises faibles par rapport à l'euro. Deuxième caractéristique de la compétitivité allemande : L'importance plus faible par rapport à la France des services collectifs, d'où une moindre pression fiscale pour les financer.

Plutôt que pointer la stagnation du niveau des salaires en Allemagne, André Gauron aurait trouvé donc plus judicieux d'attirer l'attention des dirigeants de ce pays sur l'insuffisance de ses investissements en matière de services collectifs par rapport à la France. De façon générale, plutôt que de s'interroger sur les tenants et les aboutissants d'une coordination des politiques salariales entre les deux pays, ne serait-il pas plus urgent de s'interroger sur les moyens de faire reculer la part de la précarité dans le monde salarial des deux pays ? Cette question touche particulièrement l'emploi féminin dans le secteur tertiaire. La précarité concerne également les emplois intérimaires. N'oublions pas que 100.000 de ces emplois ont disparu en France dans le secteur industriel depuis le début de la crise financière. Par ailleurs on peut se demander si les pays de la zone euro profiteront vraiment d'une relance de la politique salariale en Allemagne. Compte tenu des spécialisations industrielles des pays concernés, il n'est pas du tout sûr qu'une augmentation de la consommation allemande se traduise par un surcroît de commandes auprès des usines françaises.

Le débat sur la coordination salariale entre la France et l'Allemagne n'a, en tout cas, pas d'utilité au regard des problèmes qui se posent actuellement à l'économie française. Ce n'est pas en faisant de l'Allemagne un bouc émissaire coupable de tous les maux que la France résoudra les dysfonctionnements de son propre système de production. A commencer par le parti pris de renoncer à un secteur industriel important. La France s'est même engagée dans une véritable politique de désindustrialisation. Pour s'en tenir aux chiffres recueillis tout juste avant le début de la crise, on constate en effet qu'en France, la part de la valeur ajoutée correspondant à la production industrielle proprement dite est à peu près la moitié de ce qu'elle est dans le Nord de l'Europe, c'est-à-dire en Allemagne, en Autriche, en Suède ou en Finlande. Tout se passe comme si l'euro avait entraîné une spécialisation inattendue dans les sources de création de la valeur : aux pays « nordiques » la création des richesses par l'industrie, aux pays du sud le poids économique du tourisme et de la construction. Quant à la Grande-Bretagne et à la France, leur croissance économique miserait beaucoup plus sur le développement des services et les activités financières. Bref, la France a un problème industriel. Ce matin, Xavier Timbeau a souligné la différence des réactions face à la crise, en Allemagne et en France : outre-Rhin, on a tout fait pour conserver les emplois industriels, alors qu'en France, on a tout simplement fermé les entreprises. Par conséquent, le capital s'est vu détruit sur deux plans : capital physique et capital humain ont été rayés de la carte. On comprend du même coup pourquoi la France a de moins bonnes cartes pour la reprise.

Il faut ajouter à ce mauvais positionnement de l'économie française, le choix de spécialisations hasardeuses lorsqu'on les compare aux choix allemands : d'une part des biens de très haute qualité technologique dont la commercialisation à l'étranger passe par des accords d'Etat à Etat. D'autre part, des produits peu élaborés qui se voient facilement

concurrencer par les pays qui en fabriquent à bien moindre coût à l'échelle mondiale. Bref, les incertitudes caractérisant la compétitivité des produits fabriqués en France sont loin de se réduire à la question du niveau des salaires. Enfin, il est clair que les incitations économiques mises en place sont discutables : non seulement on gaspille des milliards pour promouvoir sans succès la restauration et la grande distribution, mais on subventionne sans compter le développement de l'industrie solaire en contraignant EDF à racheter l'électricité solaire quatre à cinq fois plus cher que son coût réel, et en accordant de copieuses subventions aux installateurs de panneaux solaires, pour la plus grande joie de la grande distribution. Une telle manière de financer le développement de l'énergie photo-voltaïque est très différente de la mise en place méthodique d'incitation à la production d'énergie solaire telle qu'on le constate en Allemagne. Plutôt que de désigner du doigt le bouc émissaire allemand, conclut André Gauron, les responsables français seraient mieux avisés de s'interroger sur leurs propres erreurs en matière d'allocation des ressources et sur les conséquences de leur politique fiscale.

Réactions Syndicales

Regina Görner, membre de la direction d'IG Metall, entend insister sur la dimension qualitative du problème salarial en Allemagne. Ainsi dans le secteur de l'industrie politique, IG Metall a signé un accord visant à améliorer le niveau des salariés. De même, un autre accord vient d'être signé aux fins d'améliorer les conditions du travail intérimaire et de contribuer ainsi à faire reculer la précarité des contrats de travail dans le secteur de l'acier. De manière générale, IG Metall a conscience des difficultés que pose à l'économie allemande l'association de secteurs industriels performants à l'exportation et une demande intérieure peu dynamique. Dans le sillage des propositions gouvernementales, le syndicat a, lui aussi, fait les siennes, allant dans le sens d'un renforcement de la demande intérieure. Dans cet esprit, les dispositions en faveur du travail intérimaire doivent être comprises comme un moyen de limiter le tassement de la demande intérieure, tout comme a pu y contribuer la mise en place des « primes à la casse » dans le secteur automobile. L'objectif actuel des syndicats est désormais moins d'améliorer le niveau des salaires en tant que tels, que de lutter contre toutes les formes de la précarité salariale, en particulier le travail intérimaire, lequel ne cesse d'augmenter depuis quelques années. IG Metall est fermement décidé à empêcher que le travail intérimaire ne s'institue comme recours régulier et définitif dans la politique salariale menée par les entreprises, ce qui conduirait à distinguer deux niveaux d'emplois : une minorité d'emplois stables et bien rémunérés d'une part, et une majorité d'emplois à durée limitée et mal rémunérés de l'autre.

Si IG Metall se préoccupe des effets à long terme de cette évolution, ce n'est pas seulement parce qu'elle ne contribue nullement à stimuler la demande intérieure, mais aussi parce qu'elle favorise la pratique des bas salaires, que le gouvernement allemand a tendance, depuis une quinzaine d'années, à encourager sur le territoire. D'où une difficulté croissante à financer la protection sociale. Par ailleurs, la progression des bas salaires entraîne également une baisse des rentrées fiscales et simultanément un nombre croissant de personne dépendant, pour survivre, de l'aide publique. Ainsi pourrait s'enclencher un cercle vicieux dont personne ne profiterait parmi les salariés. Il ne sera certes pas facile de revenir sur les dispositions, mise en place pour favoriser la déréglementation du marché du travail en vertu de la réforme dite Hartz IV. Mais tout laisse à croire que les salariés disposant encore d'un emploi stable et relativement bien rémunéré, n'ont rien à attendre des effets de la mise en place d'un salaire

minimum légal. Cette question est un peu différente de celle du travail intérimaire, mais il s'agit bien là de développements sur lesquels les syndicats entendent avoir prise.

La tâche n'est pas facile car elle suppose un effort de mobilisation de la part des salariés invités à défendre la qualité des conditions de travail imposées à des salariés qui sont pourtant, d'un point de vue légal, extérieurs à l'entreprise, dans la mesure où ils dépendent directement de la société d'intérim. Il ne faut pas oublier en effet que les travailleurs intérimaires ne participent pas à l'élection des conseils d'entreprise (Betriebsrat) et qu'en conséquence, ils ne peuvent être aidés que dans la mesure où les représentants des salariés, acceptent de leur céder une part des acquis qu'il auront pu négocier auprès de leur employeur. Ce combat sera difficile, mais il ne sera pas sans pouvoir déboucher sur des résultats positifs, ainsi que le montre l'accord collectif qui vient d'être signé dans le secteur de l'acier. Et même dans les entreprises dans lesquelles aucune convention collective n'a été signée, IG Metall s'efforce d'obtenir pour les travailleurs intérimaires un niveau de rémunération qui se rapproche de celui dont jouissent les salariés de plein exercice. Cette politique ne sera pas facile à mener à bien. Tout dépendra de la capacité mobilisatrice dont les syndicats sauront faire preuve à l'intérieur même des entreprises concernées. Dans le secteur de l'acier où la syndicalisation touche plus de 80 % de salariés, cette mobilisation s'opèrera certainement plus facilement que dans le secteur de l'électricité où le taux de syndicalisation se situe aux alentours de 30 %. De toute façon, la question de la capacité mobilisatrice des syndicats est devenue particulièrement pressante. Dans cet esprit, IG Metall s'efforce depuis quelque temps à renforcer ses bases d'intervention dans les entreprises où il est encore insuffisamment représenté.

Par ailleurs, à mesure que dans les secteurs où la recherche et le développement occupent une place toujours plus grande, la question se pose de savoir comment attirer vers l'action syndicale les ingénieurs et les salariés dotés d'un diplôme universitaire, plus exactement comment leur ouvrir le chemin vers l'adhésion à une organisation encore très marquée par une culture essentiellement ouvrière. Il s'agit donc de rallier ce nouveau type de salariés présents dans le secteur manufacturier vers les revendications d'IG Metall. Celles-ci doivent d'ailleurs se frayer une voie hors des murs de l'entreprise et atteindre l'opinion publique, par le truchement des médias et jusque dans le système politique proprement dit. Berthold Huber, le président d'IG Metall, vient de publier un livre « Kurswechsel » "le changement de cap" où il préconise cette extension du rôle de son syndicat auprès de la société civile, dans la mesure où il estime que le rôle de l'organisation syndicale comprend également la dénonciation des effets du néo-libéralisme tels qu'ils se traduisent à l'échelle de la société dans son ensemble. L'heure n'est donc plus à se prosterner devant le mur des lamentations, sans autre forme d'action.

Du même coup, IG Metall prend conscience qu'elle a également un rôle à jouer au sein des multinationales, les *global players*. Là encore, il ne s'agit pas seulement de veiller à garantir une certaine coordination des politiques salariales mais à mettre en place les conditions d'une solidarité véritable entre les différents sites mis en place par ces groupes industriels.

Dominique Gillier estime que c'est moins le problème du partage de la valeur ajoutée en tant que tel qui se pose en France que sa répartition à l'intérieur des deux composantes qui constituent le capital et le travail. En effet, on constate que, malgré la crise, la plupart des grandes entreprises sont parvenues à verser à leurs actionnaires des dividendes substantiels, alors que sur le plan de l'emploi et des rémunérations, la politique est devenue très restrictive. Au sein de la composante travail proprement dite, c'est d'ailleurs moins le niveau des salaires

qui pose problème, que l'apparition d'écart de plus en plus nets dans les rémunérations. Il y a là le jeu convergent de deux facteurs : d'une part, l'effet même de l'individualisation des salaires. De l'autre, la construction de ce que les experts qualifient de *chaîne de valeurs* qui concentre le plus gros de la création de valeur dans les mains du donneur d'ordre, aux dépens de la cascade de sous-traitants condamnés à se contenter de la portion congrue. Plus exactement, on constate qu'à l'intérieur même de l'entreprise donneuse d'ordre, la valeur et les rémunérations correspondantes se concentrent sur certains sites et certaines fonctions aux dépens des autres. C'est ce genre de distorsions qui constitue désormais le plus gros problème à prendre en compte pour les syndicats qui s'attachent à redonner un peu plus de cohérence à la politique salariale.

Il faut aussi noter que l'accroissement de la flexibilité du travail en France entraîne ses propres problèmes. La proportion des contrats d'intérim ou à durée déterminée a beaucoup augmenté au cours de ces dernières années. A ce premier type de flexibilité s'ajoute celle qui est liée au type de rémunération, dans la mesure où au salaire proprement dit peut s'ajouter, dans un certain nombre d'entreprises, une part correspondant à l'intéressement dans l'entreprise. D'où le risque de variation parfois dramatique dans la rémunération : c'est le cas des salariés travaillant dans des entreprises fortement touchées par la crise, dont la part de rémunération variable et notamment la part de l'intéressement s'est fortement dégradée voire effondrée, en raison du non-versement de ce type de primes. On peut donc craindre une augmentation de la flexibilité, d'après crise en quelques sorte : ainsi, il n'est pas rare de voir des entreprises renoncer à ré-embaucher une main d'œuvre fixe et préférer s'en remettre aux dispositifs de chômage partiel d'une part et, parfois même simultanément, au recours à.. l'intérim ! Un mécanisme comme le chômage partiel, inventé pour maintenir la main-d'œuvre en période de conjoncture morose, peut donc se transformer en instrument de gestion courante des fluctuations des charges. Or, cette fluctuation est particulièrement forte dans certains secteurs comme celui de l'automobile. Ainsi s'explique, en tout cas, que l'on ne retrouve pas les niveaux d'emplois atteints avant le déclenchement de la crise financière. A ces mécanismes il faut ajouter le dispositif des heures supplémentaires défiscalisées, conformément à une initiative particulièrement malencontreuse prise par le gouvernement.

Autre préoccupation : le financement de la protection sociale. Certes, tel qu'il fonctionne actuellement il est satisfaisant. Il n'empêche qu'étant donné le contexte de la mondialisation où elles sont exposées, les industries manufacturières françaises se voient désavantagées sur ce plan-là. Il serait peut être temps d'envisager des formes de contributions à la protection sociale qui soient moins pénalisantes pour l'emploi, comme l'a été l'instauration de la C.S.G. dont la CFDT avait approuvé le principe et encouragé la mise en place.

Dominique Gillier se rallie volontiers au point de vue d'André Gauron préférant jeter un regard critique sur les défauts du système français que sur les insuffisances du côté allemand. Il rallie d'autant plus ce point de vue critique jeté sur la politique salariale française que, selon lui, les effets induits par l'existence du SMIC et le poids toujours plus lourd qu'il a sur l'éventail des salaires a pour effet de réduire la voilure réelle des conventions collectives, lesquelles, en dépit du mécanisme d'extension, ont moins d'influence qu'on pourrait le penser sur les politiques salariales et l'économie. Quant aux salaires minima de branches, ils servent en quelque sorte de « voitures-balais ». Plus précisément, l'individualisation croissante des rémunérations a pour effet qu'un nombre croissant de salariés se trouvent bloqués au niveau minimum en matière de salaire prévu dans la branche où ils travaillent et leur salaire est dès lors rattrapé par les mini conventionnels.

Il faut, par ailleurs, souligner la faiblesse du dialogue social en France. Ainsi, tandis qu'en Allemagne, les « rounds » de négociations ont permis de sauver un grand nombre d'emplois, les choses se sont moins bien passées en France. Un chiffre résume bien la différence entre les deux pays : alors qu'en Allemagne près de deux millions de salariés ont bénéficié des mesures de chômage partiel, le chiffre correspondant en France ne dépasse pas 350 000. Bref, contrairement à l'Allemagne, le dialogue social en France est actuellement beaucoup moins en position d'influer sur les grandes options de politique sociale et économique retenues par le gouvernement. D'une manière générale, l'impossibilité de coordonner les politiques économiques et sociales des pays de l'Union européenne pénalise l'ensemble des populations concernées.

L'orateur insiste également sur l'importance que revêt aux yeux des syndicats l'idée d'une relance de la politique industrielle en France. S'il n'y a pas une mobilisation à l'échelon national, mais également au niveau des régions, dans les entreprises et auprès des organisations d'employeurs, la logique entraînant la désindustrialisation de la France continuera à faire sentir ses effets. Des leviers pour inverser cette tendance existent pourtant déjà. Les Etats généraux de l'industrie en ont fait apparaître de nouveaux. Des comités sectoriels ont été mis en place, des pôles de compétitivité ont été créés. Certes, tous ces instruments sont encore très loin de ce qu'on aurait pu souhaiter. Mais enfin, ce sont des instruments : reste à s'en saisir par le truchement d'un dialogue et d'une interaction efficace entre partenaires publics, acteurs privés et organisations syndicales. Il est urgent qu'ils entrent en scène.

Enfin, il est temps de prendre au sérieux les facteurs immatériels dans la création de la valeur par le travail. On pense d'abord bien sûr au rôle de la formation et aux choix des compétences pertinentes que requièrent les activités économiques contemporaines. Mais il faudrait aussi songer à réfléchir à l'impact spécifique que peuvent avoir sur la création de la valeur, certaines formes d'organisation du travail. De ce point de vue, certaines sont fécondes, d'autres, au contraire, plutôt néfastes. Or, malheureusement celles qui ont le vent en poupe actuellement dans l'industrie font totalement l'impasse sur la nécessité de prendre en compte tout ce qui relève de la coordination et de l'expérience des collectifs de salariés. D'où l'insistance mise, de la part des syndicats, sur la sécurisation des parcours professionnels et la qualité de vie dans le système du travail.

Rejoignant, pour finir, les perspectives proposées par Regina Görner, le syndicaliste français insiste, à son tour, sur la nécessité d'opérer une coordination au sein des grandes multinationales européennes. Celle-ci devra moins concerner la politique salariale proprement dite que la coordination en matière de politique industrielle, d'emploi et de vigilance à l'égard des arbitrages décidés de loin, à l'occasion de restructurations ayant souvent comme effet de mettre des sites en concurrence les uns avec les autres, sans que les principaux intéressés, à savoir les salariés, aient leur mot à dire. Ce sera alors aux syndicats, en Allemagne, en France et ailleurs en Europe, de tout tenter pour reprendre la main.

Gabriele Sterkel, secrétaire national auprès de Ver.di, revient sur la question de l'écart sensible entre le niveau moyen des salariés dans l'industrie par rapport aux activités de services, ainsi que, sur un plan plus général, sur la question des écarts entre hauts et bas salaires. Pour ce qui est de la différence des rémunérations entre celles dans le secteur industriel par rapport à celles dans les services, elle semble être une des conséquences directes des politiques de restructurations auxquelles ont été soumises ces deux secteurs en Allemagne, et peut être même en France. D'un côté on a assisté à une déconcentration des

structures, de l'autre à leur concentration. Celle-ci s'est opérée en absorbant des entreprises et des agences, en particulier dans les services, qui regroupaient des salariés et des professionnels souvent très qualifiés mais également des moins qualifiés. Le secteur des services publics dont s'occupe le syndicat Ver.di, a lui-même fait l'objet de privatisations systématiques, ce qui, pour les employés qui y occupaient un emploi, a entraîné une baisse de leur rémunération, et ce en vertu des nouvelles conventions mises en vigueur à l'occasion de ce changement de statut juridique. A la suite des déstructurations relevées plus haut, bien des salariés ressortissant jusqu'alors au secteur de la métallurgie ou de la chimie sont désormais, couverts par de nouvelles conventions collectives de sous-secteur (Spartenverträge) ou par les conventions collectives signées dans le cadre d'autres branches. Dans l'un ou l'autre cas, ils sont tenus de se contenter de salaires inférieurs aux niveaux en usage dans les secteurs industriels dont ils étaient issus.

Lorsque des collectifs professionnels font récession dans le cadre d'une politique d'essaimage et d'externalisation, les salariés concernés ont à faire face à des conditions de travail et de rémunérations quelque peu dégradées par rapport à leurs conditions d'origine au sein d'une grande structure industrielle. Or très souvent, c'est à ce genre de salariés que Ver.di doit apporter son encadrement syndical. C'est là une mission particulièrement éprouvante. Organiser ces employés et parvenir à signer pour eux de nouvelles conventions collectives dans un contexte de dépression salariale, s'apparente alors presque à un combat contre les moulins à vent. Pour renforcer ses positions, Ver.di a entrepris, ainsi que Armin Duttine l'a déjà rappelé une véritable campagne d'information et de *conscientisation* adressée à l'opinion publique. La plus grande campagne lancée par Ver.di dans les Chemins de Fer a tenté d'alerter l'opinion publique qui vivait encore dans l'idée que l'Allemagne était une terre de hauts salaires, sur les conditions de travail et de rémunérations réelles faite à un nombre de travailleurs toujours plus grand. D'où l'intérêt de mettre en place un salaire minimum garanti. Cette campagne a suscité un grand débat sur l'opportunité de l'introduire en Allemagne, ce pour quoi une majorité des citoyens semble pencher. Par ailleurs, la campagne a attiré l'opinion publique sur les conditions de travail dans lesquelles travaillent un certain nombre d'employés, que ce soit dans l'hôtellerie, la surveillance et le gardiennage ou la coiffure, où le salaire horaire tourne parfois autour de 3,5 euros. Cette campagne a finalement été relayée par le DGB, ce qui a constitué pour Ver.di un incontestable succès. On a affaire, en tous cas, à une tendance de plus en plus forte et il n'est donc pas à exclure que des salariés relevant du secteur de la métallurgie ou de la chimie se voient imposer ce genre de tarif plus vite qu'ils ne l'auraient imaginé. Ver.di attache beaucoup d'importance à l'assistance auprès des dirigeants syndicaux à l'occasion de conflits du travail. Il s'agit là d'une politique des « petits pas » qui lui vaut, chaque fois, de nouvelles adhésions de militants. Ver.di a aussi établi des liens avec le secteur du commerce qui connaît lui aussi des difficultés particulières. Et là encore, Ver.di s'efforce, de son côté, de faire connaître au public et à la clientèle la nature des enjeux du travail dans ce secteur.

Par ailleurs, si IG Metall ne s'est pas encore investi dans l'effort de se coordonner avec les syndicats de son secteur au niveau européen, Ver.di, de son côté, s'efforce de coordonner son action, au niveau européen, avec ses homologues étrangers, par exemple dans le secteur des banques, des assurances, ou encore dans celui de l'imprimerie. Il est à noter, que cette coordination est plus facile à mettre sur pied là où les règles de la concurrence sont claires au niveau européen. Quant aux services publics des différents pays d'Europe, il existe désormais des échanges d'information avec Ver.di qui permettent aux syndicats concernés de prendre conscience de la nécessité de mettre en place une politique salariale de ce secteur qui puisse être coordonnée à l'échelon européen. Bien sûr, tout cela progresse encore lentement. On a

parfois le sentiment qu'il s'agit, d'un affichage plus que d'interventions réelles, mais il ne faudrait pas généraliser, surtout dans le cas de Ver.di, syndicat extrêmement compartimenté dans ses méthodes et ses formes d'actions, pour les raisons historiques que l'on sait. L'essentiel est que le syndicat dans son ensemble, soit sur la bonne voie. Il va sans dire que, à l'instar d'IG Metall, Ver.di entend peser dans le sens d'une réorientation de la politique allemande en direction des réformes fiscales et des améliorations sur le plan salarial dont tous les salariés sentent l'urgence.

Peter Scherrer revient sur les conditions nécessaires pour faire passer dans la réalité les revendications d'IG Metall en matière d'augmentation des salaires. Demander que celles-ci prennent en compte le niveau de l'inflation plus une part de l'accroissement de la productivité est une chose. Autre chose est de mobiliser les forces syndicales pour avoir gain de cause, non seulement face aux employeurs mais éventuellement face à l'opinion publique. Par ailleurs, en ces temps frappés par la crise et les menaces de délocalisation, la question de la sécurité de l'emploi pèse très lourd dans la balance. De façon plus générale, toutes ces questions illustrent les spécificités des relations industrielles en Allemagne, qui les distinguent des autres pays européens : il y a ainsi des conseils d'entreprise européens qui jouent un rôle important et même décisif à l'intérieur d'IG Metall, ainsi que des conseils de surveillance dont les entreprises se servent pour influencer sur les positions du syndicat. Il faut tenir compte de ces réalités là lorsque l'on veut comprendre comment fonctionne la politique salariale en Allemagne. On comprend mieux alors dans quel contexte le syndicat peut troquer un renoncement à l'augmentation des salaires contre la garantie que les emplois seront maintenus. C'est là une option qui a donné lieu à bien des discussions. L'important est de veiller à ce qu'elle ne contrevienne pas trop au souci plus général de coordination salariale à l'échelon européen. On peut dire que, pour ce qui concerne les secteurs européens de la métallurgie, on y parvient relativement bien. Ce qu'il faudrait désormais obtenir, c'est que cette coordination découche sur des engagements fermes et conformes aux réglementations nationales, que chaque pays a mis en place. Force est de reconnaître qu'on est encore loin des conditions nécessaires pour que puisse être définie une véritable politique unifiée en matière salariale, à l'échelle de l'U.E.

Si « l'européanisation » de la politique salariale dans le secteur de la métallurgie n'est pas pour demain, Peter Scherrer reste néanmoins optimiste au regard des deux campagnes que la FEM a su mener avec succès. La première, qui s'est déroulée de 2005 à 2009 a abouti à faire reconnaître pour les salariés des 75 organisations membres, d'intégrer dans les conventions collectives le droit à la qualification et la formation continue. 65 d'entre elles ont pu signer de tels accords. En 2009, la FEM a lancé une seconde campagne européenne visant à attirer l'attention sur la nécessité d'assurer, dans les conventions collectives la protection des emplois précaires ou intérimaires, auxquels les femmes, les jeunes, les migrants sont particulièrement exposés en France. Jusqu'à présent, cette campagne n'a pas encore atteint le niveau de mobilisation envisagé au niveau européen. C'est pourtant à cette condition que pourra se constituer le contrepois nécessaire et efficace face aux employeurs, lors des négociations finales.

Enfin, la FEM envisage déjà le lancement d'une troisième campagne européenne centrée sur l'idée d'un salaire minimum garanti ou d'un *standard minimum* (Mindeststandart) à respecter dans le contexte des restructurations auxquelles se livrent les grands groupes industriels nationaux. Entre la Grande Bretagne où les entreprises n'hésitent pas à mettre la clé sous la porte et à jeter leurs salariés à la rue sans dédommagement, et les pays où certains « amortisseurs » sociaux sont prévus, il y a une large marge à l'intérieur de laquelle il serait

possible de définir, pour l'ensemble de l'Union européenne, une harmonisation des dispositifs de protection des salariés, à mettre en œuvre dans ces circonstances. C'est en tout cas à ce genre de solutions que renvoie la notion de *standard minimum*.

L'orateur conclut en évoquant le nombre de conventions collectives relativement important signées par la même équipe de négociateurs, parlant au nom de la FEM, avec des multinationales européennes telles que Hassel ou Mittal. Lorsqu'on négocie avec trois ou quatre de ces groupes des dispositifs semblables, on est déjà sur le chemin d'une harmonisation européenne. Peter Scherrer évoque la possibilité de signer ce genre d'accords avec une quinzaine de grandes entreprises d'automobiles à l'échelon européen, ce que rend possible la décision prise il y a déjà six ans par les organisations adhérentes à la FEM, de confier, le cas échéant, aux représentants de la Fédération un mandat unique pour négocier en leur nom.

DEBAT GENERAL

Michel Fried, de l'équipe Lasaire, se dit frappé par le peu d'importance que les participants à cette journée d'études, ont accordé à la question de l'hétérogénéité structurelle des économies nationales qui composent l'Union européenne. Or, dès lors qu'on aborde les politiques salariales, ces caractéristiques pèsent lourd. Ainsi, en ce qui concerne l'Allemagne, on observera l'importance de la *compétitivité hors coûts* dans la dynamique de croissance de l'industrie allemande, ce qui se traduit par une élasticité prix moitié moindre pour les exportations allemandes que pour les exportations françaises. On comprend alors que les employeurs allemands puissent disposer d'un degré de liberté supplémentaire dans la définition de leur politique salariale.

Deuxième spécificité allemande, les entreprises allemandes semblent moins affectées par une logique court-termiste que leurs homologues françaises. On le constate en observant les fluctuations frappant les marges des entreprises allemandes qui peuvent se permettre de les voir rétrécir, au moment des crises, quitte à les récupérer au moment de la reprise. Ce moindre court-termisme des entreprises allemandes permet de comprendre sur quoi se fonde la flexibilité de la politique salariale outre-Rhin, que l'on peut décrire comme un échange bien compris entre la fluctuation de la marge de l'entreprise et celle de la masse salariale correspondante. Si les entreprises allemandes peuvent encaisser de tels écarts, elles subissent du même coup une pression moins forte dans leur recherche de flexibilité. C'est, là aussi, un point qui a été assez peu développé.

Comment rendre compte de telles spécificités ? Est-ce le mode de gouvernance allemande dans les entreprises qui expliquerait la nature du compromis salarial qu'elles obtiennent ? ou cette gestion moins « court-termiste » qui les caractérise est-elle le reflet d'une moindre dépendance des entreprises allemandes à l'égard des banques que pour les entreprises françaises ? Il est difficile de trancher. Quoi qu'il en soit, ces deux traits du modèle industriel allemand sont, bien sûr, introuvables dans les autres économies européennes.

Hugues Bertrand a particulièrement apprécié de pouvoir saisir de l'intérieur les débats en cours dans le monde syndical allemand. Par ailleurs, il partage entièrement l'analyse présentée plus haut sur la répartition valeur ajoutée-travail par Dominique Gillier, à ceci près que celui-ci a oublié de s'interroger sur un élément essentiel dans cette répartition : le

pourcentage de la valeur ajoutée affectée à l'investissement. Si celle-ci régresse comme cela semble être le cas depuis une quinzaine d'années, il serait urgent d'accorder la part plus grande ainsi dégagée aux salaires, c'est-à-dire à la consommation, autrement dit à la demande. Cette question se pose d'ailleurs à l'échelle mondiale. Hugues Bertrand avance alors une proposition frontale : tout se passe comme si les organisations syndicales étaient encore capables de peser sur la répartition des rémunérations à effectuer à l'intérieur de la masse salariale prise dans son ensemble mais qu'elles n'avaient plus assez de pouvoir pour accroître la part des salaires dans la valeur ajoutée, c'est-à-dire, pour rester des acteurs réels au niveau macro-économique. Or si le mouvement syndical n'a plus l'inventivité nécessaire qu'il devrait avoir pour augmenter la part du salaire dans la valeur ajoutée, c'est bien un des signes qu'un cycle s'achève : on ne peut se contenter d'habiller Paul en déshabillant Jacques. Une véritable politique des revenus, Hugues Bertrand insiste, est plus que jamais nécessaire.

Udo Rehfeldt rappelle alors, en souriant, le mot de l'économiste allemand Erwin Scharf qui voyait dans la situation décrite par Hugues Bertrand l'expression d'un socialisme au bénéfice d'une seule classe..

Doris Meissner a une question à poser à Thorsten Schulten : Est-ce que les représentants syndicaux des secteurs de la métallurgie mais aussi de la chimie prennent en compte les éléments non directement salariaux dans leurs négociations ? Elle note, à ce sujet que, les dispositions prises en faveur de la formation professionnelle interne, aussi bien que le nombre de places d'apprentissage font partie de la négociation. Tout ce qui facilite la mise en place du travail à temps partiel a toujours pesé quelques « points » dans le pourcentage de la part affectée à la rémunération des salariés. Or dès lors que ces avantages sont rognés, sans qu'une telle concession n'entraîne d'effet sur le niveau des salaires, le recul est d'autant plus fort pour ce qui est du niveau de la rémunération salaire.

Par ailleurs, parler de modération salariale convenue par les syndicats allemands, comme se plaisent à le penser les Français, c'est prendre le problème à l'envers. D'une part il faut distinguer les cas de figure ; la situation n'est pas la même dans les secteurs de l'exportation et dans les services ; Pour ce qui est du secteur des services, on ne peut pas parler de modération salariale. En réalité, les syndicats n'ont, dans ces secteurs, pas la possibilité d'imposer leurs exigences. Il faut aussi tenir compte du fait que les caisses de l'Etat sont vides, d'autant plus que les impôts directs ont diminué. N'oublions pas non plus que, en raison du pourcentage élevé de femmes, de travailleurs à statut précaire qui y travaillent et du fait aussi que ses activités se structurent en très petites unités de production, le secteur des services ne regroupe pas de gros bataillons syndicaux. Tous ces facteurs expliquent la faible capacité des syndicats à négocier efficacement. Dernière remarque à l'adresse d'André Gauron, la prime à la casse financée par les fonds publics allemands a beaucoup plus profité aux petites voitures exportées par la France qu'aux grosses berlines dont l'Allemagne s'est fait une spécialité.

Le modérateur, Udo Rehfeldt, saisit la balle au bond en faisant remarquer que si la prime à la casse des Allemands a peut être tourné à l'avantage des constructeurs français, cela ne veut pas dire qu'elle ait servi les intérêts des salariés français eux-mêmes, tant il est vrai que beaucoup de ces « petites voitures » françaises sont, en réalité, fabriquées dans les ateliers tchèques et roumains.

Rolf Jaeger insiste sur la nécessité de définir une politique salariale coordonnée entre la France et l'Allemagne, du moins à long terme et de s'accorder sur les priorités : s'agit-il de

défendre la sécurité de l'emploi ou d'augmenter la part affectée aux salaires ? Faut-il viser à aligner, à long terme, les conditions de travail dans les deux pays ? Par ailleurs, il faudrait avoir les idées plus claires sur le niveau de coordination à viser au plan national d'une part, et au niveau européen de l'autre ainsi que le rapport que, celui-ci doit avoir avec celui-là. Les négociations qui ont lieu dans les entreprises européennes doivent permettre de définir des positions communes à faire valoir en face des organisations d'employeurs. De quels instruments dispose-t-on, au niveau européen, pour rendre visibles les positions défendues par les syndicats ?

Kay Ohl a trois observations à proposer : la première concerne ce que, recouvre la notion de marge/flexibilité : Elle n'est en effet pas sans rapport avec la manière dont on calcule le temps de travail réel. Ces syndicats allemands ont en effet négocié la mise en place de *comptes épargne temps* (Arbeitszeitkonto) dont la gestion réelle était équivalente pour les salariés, à un prêt accordé temporairement à l'entreprise, un prêt sans intérêt, cela va sans dire. Or, à la fin de 2008, ces dispositifs ont été remplacés par la politique du travail à temps partiel, ce qui a automatiquement modifié les chiffres de la productivité réelle des entreprises ainsi que la part à affecter au coût réel des salaires.

La deuxième observation concerne la « tertiarisation » de certaines activités issues des secteurs de la métallurgie et de la l'électricité. Aux yeux de l'orateur, les problèmes que cette tertiarisation des emplois ainsi créés, mais aussi ceux de la délocalisation des activités de sous-traitance au profit des économies de l'Europe de l'Est. La question que pose « la tertiarisation » de certaines catégories d'emplois est alors inséparable de celle de la distorsion de concurrence à laquelle donne lieu ce genre de délocalisations dans des endroits où le niveau moyen des salaires est substantiellement inférieur aux niveaux allemands. C'est là l'enjeu prioritaire d'une coordination des politiques salariales en Europe.

Troisième observation : pour ce qui est de mettre en place une certaine coordination des politiques salariales en Europe, Kay Ohl est partisan de définir des catégories communes en matière de négociations salariales, de manière que la lecture du contenu des conventions collectives devienne transparente, quelle que soit la culture sociale et syndicale de leurs signataires. Ainsi, pourrait-on prendre la mesure de la part des avances purement « quantitative » à distinguer de la part plus « qualitative » inscrite dans les accords salariaux signés ici et là, dans les différents Etats européens.

Thorsten Schulten revient sur les propos d'André Gauron. Il est impossible, lui objecte-t-il, de réduire la performance de l'économie allemande et les difficultés qu'elle induit en Europe, à la question du niveau des salaires *stricto sensu*. Il ne suffit pas de relever les chiffres fournis par Eurostat. Il faut resituer tous ces chiffres dans un contexte plus large qui permette de saisir les tenants et les aboutissants du coût du travail. En ne découplant jamais le niveau du salaire dans le secteur voué à l'exportation, de la productivité horaire par exemple ; ou en gardant à l'esprit que l'économie allemande table aussi sur un niveau de salaires très bas dans les activités de services. Bref, il faut saisir le facteur du coût du travail dans toute sa complexité.

Armin Duttiné s'inquiète de voir présenter son syndicat Ver.di dans les habits de l'éternelle victime, impuissante à changer le cours des choses. Quelques exemples de l'efficacité de Ver.di : dans le service municipal des ordures ménagères de Berlin, le taux de syndicalisation atteint quasiment les 100 %. Ce n'est en revanche nullement le cas des entreprises ménagères privatisées, où le taux de syndicalisation est extrêmement faible. En conséquence, la privatisation de ce genre d'activités est une mauvaise nouvelle pour le mouvement syndical.

Ce partenariat public-privé, que l'Union européenne entend promouvoir, entraîne une dégradation des conditions de travail. C'est en tout cas, ce que sa mise en œuvre semble démontrer, en Allemagne, en Grande Bretagne et ailleurs. Partout où elle s'applique, on constate qu'elle aboutit à une réduction des emplois, à un allongement de la durée du travail, et à une baisse du niveau des salaires. Pour ce qui est des services publics municipaux, Ver.di a organisé des réunions en présence du maire, pour mettre en relief à quel point la qualité des prestations dépendait du financement des impôts locaux, qu'il s'agisse de la piscine municipale, de la bibliothèque publique ou de l'encadrement des enfants. Des grèves ont été déclenchées pour amener les autorités à mieux organiser les équipes dans les jardins d'enfants. Toutes ces actions ont été conduites devant et avec la participation de l'opinion publique, de manière à éviter de s'enfermer dans un huis-clos purement syndical.

Autre intervention de Ver.di : l'organisation d'une grève en vue de faire appliquer la réglementation européenne dans les aéroports, laquelle prévoit de soumettre les entreprises participant au trafic au sol (Bodenverkehr) à une offre de contrat comprenant au moins deux (et bientôt trois) compétiteurs. L'objectif pour Ver.di concernait plus précisément les conditions figurant dans la convention collective que les entreprises, parties prenantes à ce service d'intérêt général seraient amenées à signer et à mettre ainsi un terme au monopole traditionnel qui régnait jusqu'alors. Ver.di a tenu à impliquer le plus grand nombre possible de salariés ainsi que le public concerné dans cette action laquelle a ainsi dépassé le cadre des revendications purement syndicales. Cette manière de procéder a suscité bien des débats, ce qui ne l'a pas empêché d'aboutir à ses fins.

Klaus Busch rejoint l'analyse proposée peu avant par Thorsten Schulten sur les causes de la disparité que l'on constate entre la balance commerciale de l'Allemagne et celle des autres pays d'Europe. En une quinzaine d'années, l'Allemagne a doublé, le pourcentage de ses exportations qui est passé de 23 % à 46 %. Cette performance ne s'explique pas par un surcroît de flexibilité ou de productivité, tant il est vrai que durant ce même laps de temps, l'augmentation de la productivité a été supérieure en France. Durant ces mêmes années, la croissance française a même été supérieure à celle de l'Allemagne ! Au vu d'un tel constat, Klaus Busch avoue ne pas comprendre le regard pessimiste que ses collègues français jettent sur les performances économiques de leur pays ! Sans parler de l'année 2009, où la France s'est montrée plus forte face à la crise que l'Allemagne, précisément parce qu'elle est moins dépendante de ses exportations.

Cela dit, il faut reconnaître que la progression des salaires allemands reste néanmoins nettement inférieure à celle des autres pays européens. Ainsi, les salariés allemands reçoivent en moyenne une rémunération qui, en termes réels, est inférieure de 5 % à son niveau de 1993 ! Aussi, lorsque l'on considère les chiffres de l'Espagne, de l'Italie, du Portugal et de la Grèce, on constate que la progression du coût unitaire des salaires (Lohnstückkosten) dans ces pays s'écarte de plus en plus fortement par rapport à celle de l'Allemagne. Cela explique peut-être que, toutes choses égales par ailleurs, le niveau de la balance des comptes courants rapporté au PIB, soit pour l'Allemagne plus élevé que celui de la Chine. La situation est bien sûr inverse pour l'Espagne, la Grèce, le Portugal où la balance des comptes courants s'est considérablement détériorée. Pour le dire d'un mot, il est facile de constater l'existence d'une corrélation entre les performances, qu'elles soient positives ou négatives des pays membres de la zone euro et l'évolution du coût unitaire réel des salaires ici et là. On est confronté à une divergence entre les différentes économies de l'Euroland d'autant plus spectaculaire qu'elle ne s'est développée qu'au cours de ces dernières années, c'est-à-dire après la mise en place de l'euro.

Il est incontestable que ce sont les secteurs de la métallurgie et de l'électricité qui tirent le reste en Allemagne. Mais là encore, les marges de la répartition ne sont pas si grandes que cela. Il faudrait d'ailleurs aussi tenir compte, dans les chiffres, des entreprises à statut européen. Tout concourt à montrer que le déséquilibre croissant des économies européennes est une menace terrible pour l'euro. On ne pourra plus continuer longtemps à voir certains pays « importer », pour ainsi dire, des emplois, tandis que d'autres « importent » du chômage. Un changement radical s'impose, par conséquent, dans la politique salariale en Europe, à commencer par celle de l'Allemagne. Mais Klaus Busch entend élargir le propos. Si l'on considère le déséquilibre à l'échelle du monde au détriment des Etats-Unis, et au profit de la Chine, du Japon et de l'Allemagne, la politique d'exportations menée par cette dernière sera de moins en moins tenable. Il faudra modifier cet état de choses, dès lors qu'on entend empêcher le retour du protectionnisme et la guerre des monnaies. Il faut parvenir à déplacer le curseur en faveur des Etats-Unis, et aux dépens de la Chine, du Japon et de l'Allemagne invités alors à ouvrir plus nettement leurs marchés intérieurs. Un tel redressement de la balance des échanges dans le cadre d'une zone euro enfin stabilisée suppose par conséquent, une révision du modèle allemand. C'est là une nécessité à laquelle on n'échappera pas.

Nasser Mansouri-Guilani, responsable du secteur économique de la CGT, fait observer que le partage de la valeur ajoutée n'a effectivement pas bougé depuis une vingtaine d'années. Mais cette stabilité cache une inégalité croissante au sein du salariat : ce sont les très hauts salaires qui ont augmenté, par contraste avec les salaires standards qui eux, en termes réels, ont plutôt stagné. Cette stagnation n'a pas été sans conséquence sur le financement de la protection sociale. De façon générale, il faut distinguer deux niveaux de partage. Il y a, d'une part, un partage entre le capital et le travail pris au sens large, c'est-à-dire en intégrant dans la masse salariale la part réservée à la protection sociale. Mais il y a aussi un second niveau de partage, c'est celui qui concerne l'utilisation de l'excédent brut d'exploitation, c'est-à-dire ce à quoi le reste de la valeur ajoutée après le paiement des salaires, est affecté, soit au financement des investissements productifs, soit à la rétribution des actionnaires. Ainsi en France, on remarque que depuis cinq ans, le montant de l'ensemble des dividendes versés aux actionnaires dépasse celui des investissements productifs. D'où l'importance pour les salariés, du droit d'intervenir dans les choix de gestion de l'entreprise qui les emploie.

Nasser Mansouri-Guilani, également membre du Conseil Economique et Social, fait partie de ceux qui ont suggéré que, tous les cinq ans, les acteurs sociaux et les responsables publics, se réunissent pour définir ensemble les grandes lignes d'une politique économique en termes d'objectifs généraux (emplois, investissements, recherche, etc..). Aussi bien, à partir des ordres de grandeur retenus pour chacun des objectifs, chaque acteur collectif serait en mesure d'assumer ses responsabilités. Ce serait là un moyen de réduire l'incertitude qu'évoquait déjà Xavier Timbault plus haut.

Autre point important : il faut s'habituer à faire de la fiscalité non pas seulement un outil de lutte contre les inégalités de revenus, mais également un outil actif dans la promotion réelle des investissements qui sont, il ne faut pas l'oublier, les facteurs décisifs de la croissance réelle. Ainsi, pourrait-on envisager de faire fonctionner l'impôt sur les sociétés en termes de bonus et de malus, c'est-à-dire en taxant plus légèrement les sociétés orientant une part supérieure de leurs profits vers la formation, la recherche-développement et l'investissement productif, et plus lourdement celles qui feraient la part un peu trop belle aux dividendes de leurs actionnaires.

Peter Scherrer, secrétaire général de la FEM, veut décrire de façon plus concrète en quoi consistent les objectifs de la FEM. Parmi eux, il y a le souci de signer auprès des entreprises relevant de la métallurgie des accords sur la formation professionnelle et des programmes de qualification ouverts aux salariés du secteur. La FEM a même été particulièrement attentive à la nécessité de définir, dans chacun de ces accords, des modalités correspondant aux particularismes nationaux. Ainsi, si la FEM venait à proposer comme norme européenne, l'obligation pour chaque entreprise d'accorder cinq journées par an à chaque salarié pour sa formation professionnelle, les Allemands ne seraient certainement pas preneurs, tant il est vrai qu'il s'agit là d'un droit dont ils disposent déjà depuis longtemps. Mais dans d'autres pays, un tel droit sera, au contraire, une avancée sociale bienvenue. Il faut donc tenir compte du contexte national.

Pour ce qui est des emplois précaires, la FEM a pour objectif d'améliorer leur protection et d'introduire des modalités allant dans ce sens à l'intérieur des conventions collectives signées au cours des cinq prochaines années. De plus en plus souvent, ces emplois précaires sont le lot réservé aux immigrants. C'est particulièrement le cas en Espagne et en Italie où sont menées des campagnes de sensibilisation à la nécessité de renforcer la protection des emplois précaires et d'inciter ce type de salariés à rejoindre les syndicats. Dans tous ces accords qu'encourage la FEM, on remarque le souci de définir des normes décentes, en termes de salaires minimums, de niveaux de vie standard et de ce que le salarié recevra à la fin du mois, en termes réels, non pas sous la forme de chiffre « absolu » mais toujours en relation avec le contexte national ; Il pourra s'agir d'une norme correspondant à 60 % du salaire national moyen, ce qui ne correspondra donc pas au même montant d'euros d'un bout à l'autre de l'Europe. La FEM va entreprendre, sur ces thèmes, une campagne d'informations et de mobilisation à l'intérieur de tout le secteur européen.

Quant aux comités d'entreprises européens, la FEM a pu signer un certain nombre d'accords comme celui négocié avec la société John Deere, concernant les primes de réussite à verser directement sur le compte des salariés qui se les ont vues accordées. On peut aussi mentionner cette autre convention signée avec la Fédération européenne des fonderies pour la protection des salariés exposés aux pathologies dues à l'absorption des poussières fines, et aux termes de laquelle la FEM est en droit de vérifier, en tant que signataire, son application dans les entreprises. Troisième exemple, l'accord signé, il y a une dizaine de jours, entre les syndicats d'EADS, les syndicats des entreprises sous-traitantes, membres de la FEM et les directions qui prévoient qu'à l'avenir les accords signés par cette grande entreprise franco-allemande intégreront aussi bien le comité d'entreprise européen lui-même que les syndicats d'EADS ainsi que la FEM en tant que telle, à laquelle reviendra le rôle de coordonner l'ensemble des négociations. Un accord de ce genre concerne en effet près de 90000 salariés. Dès lors qu'il sera signé, il aura donc une application directe avec des effets, vérifiables par les salariés eux-mêmes. En conséquence, il va de soi que dans ce genre de négociations, dont les retombées se font sentir dans les différentes entreprises sous-traitantes disséminées dans les pays d'Europe, il n'est pas question de conclure des conventions se traduisant par un recul ou un « moins-disant social ».

Gabriele Sterkel n'abordera qu'une question : pourquoi les activités de services sont-elles en Allemagne beaucoup moins bien rémunérées que dans les autres pays d'Europe ? La raison en est simple : la plus grande part des emplois de services est occupée par des femmes. Et, du même coup, ceux-ci sont censés constituer des emplois « de complément ». Tout se passe comme si le système allemand ne concevait pas qu'une femme puisse exercer un emploi « à part entière », c'est-à-dire un emploi qui lui garantisse une véritable indépendance économique. Il conviendrait que les syndicats et la société civile modifient la représentation

de ces emplois, qu'ils les jugent à leur vraie valeur et que partout une telle réévaluation aboutisse à une augmentation du niveau des salaires, condition nécessaire pour que les femmes salariées allemandes puissent envisager leur carrière indépendamment de toute référence à un contexte marital.

Regina Görner revient sur la question des emplois subventionnés. Ceux-ci, dans la mesure même où ils bénéficient d'une subvention publique, permettent aux employeurs de limiter leur effort de rémunération en dessous du niveau minimum. Cette politique de salaires « aidés » a comme effet de susciter une pression sur le niveau des salaires en général et de les maintenir au bas de la fourchette. Cet effet contribue, lui aussi, à expliquer pourquoi les emplois du tertiaire restent aussi mal rémunérés.

L'oratrice veut aussi proposer quelques éléments de réponse à la question posée par Michel Fried qui se demandait plus haut si l'on constate en Allemagne, un nouveau style de management, à savoir si les responsables des entreprises prennent en compte l'évolution à long terme de leur entreprise. La syndicaliste allemande n'en est nullement convaincue. Les entreprises allemandes se règlent, comme partout, sur les variations du marché. Si le souci du long terme se fait jour dans la politique de l'entreprise, par exemple lorsqu'elle met en place un programme de formation longue pour ses salariés ou lorsqu'il s'agit d'investir dans une main d'œuvre recrutée au bon moment ou encore de prévoir des places d'apprentissage, il faut en général y voir la main de la *co-détermination*. Cette dernière doit être en effet comprise comme une sorte de contre-poids à tous les mécanismes décisionnels qui favorisent le court-terme. Les syndicats ne perdent jamais de vue qu'en veillant aux objectifs à long terme de l'entreprise, ce sont les emplois eux-mêmes qu'ils protègent, ce sont les places d'apprentissage qu'ils garantissent au bénéfice de la génération suivante, toutes conditions qui justifient que ces conseils de *co-détermination* soient encore en place dans trente ans. Une des stratégies d'IG Metall consiste donc à tirer parti de la *co-détermination* là où elle existe et la mettre en place là où elle n'existe pas encore, et d'améliorer les règles de droit qui la font fonctionner partout où c'est possible.

Naturellement tous ces projets supposent que les syndicats aient la force de les légitimer aux yeux de l'opinion publique. Tout dépendra du rapport de force que les organisations de salariés réussiront à créer ou non. Car pour y parvenir, il faut pouvoir mobiliser des militants. Or les syndiqués sont peu nombreux dans les secteurs comme ceux des services où on trouve une majorité de femmes, d'immigrants et de jeunes. Ceux-ci sont particulièrement présents dans les emplois intérimaires. On voit alors s'esquisser les risques d'une fracture entre les générations qui verrait réserver aux hommes mûrs les emplois bien rémunérés et couverts par des contrats à durée indéterminée tandis que les jeunes et les femmes se regrouperaient dans les emplois précaires. Les syndicats jouent leur crédibilité sur leur aptitude à résoudre ce problème. Si les syndicats allemands ont perdu de leur force de frappe, et de leur capacité à influencer sur la gestion des entreprises, c'est avant tout parce qu'ils n'ont pas su agir avec l'intensité nécessaire quand il l'aurait fallu. C'est en organisant de nouveaux secteurs d'activité où ils étaient jusqu'alors peu présents que les syndicats retrouveront la force nécessaire pour infléchir la répartition du profit dans la direction des salariés. Il ne faut surtout pas raisonner en termes d'alternative. Il ne s'agit pas, pour les syndicats, de choisir entre le maintien des emplois et l'augmentation des rémunérations. Les deux exigences sont inséparables. Regina Görner insiste beaucoup sur ce point. Même les aides puéricultrices, ces salariées typiquement représentatives des emplois féminins dans les services, peuvent finir par se syndiquer. Ver.di n'y croyait pas à l'époque. C'est désormais chose faite !

André Gauron veut une dernière fois attirer l'attention sur le problème à ses yeux le plus important, celui des déséquilibres dans les balances des paiements entre l'Allemagne et les autres pays de la zone euro. A l'époque où les modalités de l'euro avaient été négociées, le président de la Bundesbank, Otto Pöhl avait fait remarquer qu'en créant l'euro, les pays signataires se privaient du mode de réajustement systématique par la dévaluation ou la réévaluation auxquelles les gouvernements n'avaient cessé de recourir depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Il ne resterait donc aux gouvernements plus que deux variables d'ajustement, le salaire et la fiscalité. Or depuis la mise en place de l'euro, chaque Etat membre a continué à agir en fonction de son propre contexte national, sans même chercher à coordonner sa politique économique avec celles des autres Etats membres. La question va bien au-delà des modalités d'une harmonisation européenne des négociations salariales.

Le problème le plus grave est bien plutôt celui qu'a entraîné le contournement de ces grandes négociations. En d'autres termes, les contrats précaires se sont multipliés. Ce qui est donc en jeu dans le fonctionnement des négociations salariales, c'est de savoir si oui ou non, elles élargiront leur périmètre au-delà du cœur du salariat à part entière et qu'elles l'étendront aux couches salariales atypiques, précarisées et marginalisées. La journée d'études, affirme donc André Gauron a permis de constater que la montée du salariat précaire est un phénomène européen et qu'il est urgent de le réduire le plus possible. Bref, il s'agit de réintroduire un peu plus de régulation dans un domaine livré à la dérégulation, celui de la politique salariale. Aussi, ne faut-il pas se réjouir exagérément de l'augmentation de 3,6 % que les ouvriers de la sidérurgie ont décroché en Allemagne. Car cette victoire risque de rejeter dans l'ombre tout le reste, à savoir les secteurs et les contrats de travail ne faisant l'objet d'aucune amélioration.

Par ailleurs, les créneaux et les secteurs productifs ne permettent pas les mêmes performances en termes de croissance et de rémunération. Les entreprises allemandes ont par rapport à leurs homologues françaises, l'avantage d'être mieux capitalisées, moins dépendantes du secteur bancaire, plus innovantes et plus directement capables de répondre en croissance à la demande internationale. La faiblesse française et la force allemande, c'est que la demande mondiale porte, en particulier, sur le secteur des biens d'équipement dans lequel l'Allemagne excelle et où la France régresse jusqu'à l'extinction.

Thorsten Schulten revient sur la question du salaire minimum. La France souligne-t-il, dispose du salaire minimum, lorsqu'on le situe par rapport au salaire moyen pratiqué en France, le plus élevé du monde, lorsqu'on le situe.. Cette particularité n'est peut être pas sans rapport avec le fait que parmi tous les Etats membres de l'OCDE, c'est aussi la seule économie à l'intérieur de laquelle la disparité des salaires s'est réduite, et ce surtout parmi les salaires de la moitié inférieure. Or cette question d'un salaire minimum et des conséquences qu'il entraîne est vraiment centrale dans l'hypothèse où on réfléchirait aux conditions de la mise en place d'une politique salariale au niveau européen. Ne serait-il pas judicieux d'introduire ce même dispositif dans tous les Etats membres de l'UE. Ce serait un grand pas en avant pour le mouvement syndical. Naturellement, ce salaire minimum serait défini par rapport au contexte national mais toujours défini dans les mêmes termes : par exemple, 60 % du niveau moyen des salaires dans le pays considéré. En tous cas, Thorsten Schulten encourage vraiment la campagne en faveur de son introduction en Allemagne.

Conclusions du séminaire

Klaus Mehrens propose sa conclusion. Deux mots, dit-il l'ont particulièrement frappé : fracture et déséquilibres. Le mot fracture mériterait un traitement particulier, tant le phénomène a de dimensions et tant il semble caractériser l'état de la société actuelle. La discussion a peut être un peu sous-estimé la question et il aurait été intéressant de définir où exactement la société se fracture, à quels niveaux de l'échelle sociale ce clivage est le plus marqué, sans doute aux plus hauts échelons et au plus bas. Par ailleurs, la discussion a également porté sur les déséquilibres économiques et sur la politique salariale. Il ne faut pas se cacher que tous ces phénomènes ne sont pas récents. En ce qui concerne l'Allemagne, ils apparaissent dès les années 80. Les Etats-Unis les connaissaient déjà, quant à eux, dans les années 70. Ainsi que Regina Görner l'a indiqué, cet état de choses correspond à un certain état dans le rapport de forces déjà ancien dans les sociétés industrielles, que la crise actuelle n'a fait que renforcer. Aussi y-a-t-il urgence organiser les salariés pour endiguer cette dérive vers toujours plus de déséquilibre et de désintégration sociale.

La discussion a permis d'avancer un peu vers la perspective d'une politique commune à mettre en place. Mais Karl Mehrens reste néanmoins réservé sur l'idée de son application immédiate. Autant il est favorable à la mise en place d'un gouvernement économique en Europe, autant il est conscient qu'un grand nombre de réunions et de débats seront encore nécessaires pour éclaircir et préciser les cadres de références et les priorités des uns et des autres. La présente discussion a aussi donné l'occasion de constater que tous les participants continuent d'espérer la mise en place d'une Europe sociale, même si l'expression elle-même s'est faite beaucoup plus rare et discrète depuis que la crise a éclaté. Autant il est possible de discuter des différents aspects de la politique économique à mener en Europe, autant le lien qu'elle pourrait avoir avec l'instauration d'une Europe sociale est encore difficile à imaginer. En tous cas, il est impossible d'imaginer que l'Europe puisse avoir un avenir en se privant de sa dimension sociale. Ce sont là des questions encore insuffisamment explorées et il faudra, à l'avenir, les reprendre sérieusement. L'après-midi de la journée de travail s'est plus précisément concentrée sur les différents aspects de la politique salariale. Revenant sur l'observation d'Hugues Bertrand qui se demandait si les syndicats étaient en mesure de modifier le rapport de forces, l'orateur fait remarquer que le souci de coordonner la stratégie salariale dans les différents Etats de la zone euro ne constitue pas par elle-même une modification du rapport de forces.

Le grand marché européen fait au contraire courir un risque toujours plus grand de favoriser la course au « moins-disant salarial » au nom des nécessités de la concurrence. Ce n'est qu'en ayant la conviction et l'énergie d'aller plus loin qu'on fera bouger les choses. A ce titre le récent accord signé dans le secteur de la sidérurgie allemande est de nature à redonner de l'espoir aux syndicats allemands. A ce propos, Klaus Mehrens ne cache pas sa réserve à l'égard de la notion de « modération-abstinence » salariale. Il est d'autant plus prêt à l'interpréter comme l'expression d'une impuissance de la part des syndicats, qu'il a été lui-même impliqué pendant plusieurs années dans ce type de négociations. Il ne s'est pas agi, insiste-t-il, de la décision délibérée de restreindre les exigences salariales, mais de la traduction pure et simple d'un rapport de forces défavorables pour les syndicats. Cette impuissance à négocier des contrats plus satisfaisants explique aussi le développement considérable des emplois précaires, que ce soit en France ou en Allemagne. Dans ce dernier pays, la situation est d'ailleurs encore plus grave, en particulier dans le bâtiment, le commerce et la restauration. Il ne s'agit d'ailleurs pas seulement là d'emplois intérimaires. En

Allemagne, 6,5 millions de salariés à très faible rémunération sont concernés, c'est-à-dire près de 25 % du total de la population des salariés travaillant sur le territoire !

Ce qui frappe Klaus Mehrens c'est de constater que le développement spectaculaire des emplois précaires ne concerne pas seulement l'Allemagne, mais tout autant l'Italie et la Grande Bretagne, alors qu'en France, le pourcentage des emplois précaires, semble, pour le moment, concerner un pourcentage plus restreint de salariés. C'est assurément grâce à l'existence de la procédure dite de *l'extension des conventions collectives* que le pire, sur ce plan là a pu être évité en France.

Il s'agit donc de modifier la perception collective des enjeux, de manière que la sphère politique et la sphère de la société civile soient mises en face de leur mission, qu'elles reconnaissent, une fois pour toutes, que la pauvreté doit être bannie de la société contemporaine. Deuxième exigence l'égal accès de chacun à la culture et à la formation professionnelle, inséparable du droit pour chacun d'accéder à un emploi à part entière, que le droit à la protection sociale soit préservé pour tous. Sur ce dernier point, Klaus Mehrens ne dissimule pas son inquiétude de voir l'Allemagne s'orienter de plus en plus vers un « marché de la santé ». Bref, pour reprendre le titre même de l'ouvrage Berthold Huber, il est temps de changer de cap ! D'autres journées comme celle-ci seront donc nécessaires pour avancer et planter des jalons.

Anne-Marie Grozelier, secrétaire générale de Lasaire, entend se limiter à quelques remarques, le temps qui lui est imparti ne lui permettant pas de se lancer dans de vastes développements. Par rapport à la tonalité de la journée d'avril quelque peu désenchantée, cette seconde journée observe t-elle a été nettement plus battante. De la position un peu défensive où semblaient se cantonner les représentants du syndicalisme allemand, on est passé aujourd'hui à une affirmation plus équilibrée de leur part : ainsi a-t-on pu mieux prendre la mesure, du côté français, de la nature des contre-parties qui avaient été négociées en échange de cette modération salariale, cette fameuse « abstinence » que les auditeurs français avaient eu un peu de mal à situer dans ses tenants et ses aboutissants. En effet, on avait donné peu d'échos en France aux dispositifs visant à maintenir l'ensemble des emplois sous la forme d'un recours au chômage partiel, ainsi qu'à renforcer le système dual d'apprentissage conduisant à améliorer l'embauche des jeunes. Enfin, troisième contre-partie non négligeable, le principe de *la négociation de branche* s'était vu consolidé venant ainsi donner un coût d'arrêt à la tendance à décentraliser le plus possible la négociation au niveau de l'entreprise.

Par ailleurs, cette seconde journée a aussi permis de mieux saisir les enjeux actuels qui caractérisent le monde du travail en Allemagne et d'en définir les termes de manière à intéresser les observateurs français. Ainsi, le récent accord signé dans le secteur de la sidérurgie fait-il apparaître que l'augmentation du niveau des salaires qu'il entérine, concerne aussi bien les salariés à statut que les intérimaires. De plus, il prévoit une amélioration des conditions de travail valable pour ces deux types de population, sans parler de l'effort en direction des jeunes, pour lesquels a été prévu un important contingent de postes d'apprentis ainsi que des allègements de charges pour les ouvriers âgés. Bref, ce genre d'accord donne un sens concret à l'impératif de cohésion sociale que les entreprises françaises seraient bien avisées de prendre enfin au sérieux.

Le modèle industriel allemand est déjà intéressant à décrire, pendant ses périodes fastes, lorsqu'il tourne à plein régime. Mais pour un observateur français, il l'est tout autant, voire plus encore, lorsqu'il traverse une période difficile, et qu'il déploie alors son aptitude à

maintenir la mobilisation de ses salariés, quelles que soient les étapes de leur vie professionnelle, de l'apprenti au travailleur âgé. Ce souci méthodique visant à la mobilisation concerne également la ligne productive dans toute son extension, depuis la grande entreprise donneuse d'ordres jusqu'aux entreprises sous-traitantes amenées à tourner au ralenti en attendant le jour de la reprise. Quel contraste avec le « chacun pour soi » à la française, au nom duquel les grandes entreprises confrontées à la crise se délestent sans crier gare de leurs salariés âgés, ferment leurs postes aux nouvelles recrues, réduisent leur voilure au risque de précipiter leurs sous-traitants à des faillites en cascade !

Ces deux journées d'études ont été, en tout cas, suffisamment riches d'enseignement pour envisager leur continuation. Dans cet esprit, Anne-Marie Grozelier invite les participants à se préparer à une troisième journée d'études qui devrait se tenir au cours de l'année 2011.

Peter Gey, directeur du bureau parisien de la FES, se félicite d'avoir pu participer à cette seconde journée, dont il a apprécié les exposés et les débats qu'ils ont suscités. De grosses surprises sont à prévoir dans un proche avenir. Et pour s'y préparer, il saisit au vol la suggestion faite par Klaus Mehrens et Anne-Marie Grozelier, d'organiser une troisième journée d'études en 2011. La zone euro traverse, en effet, une zone de turbulences, et on constatera assez vite si elle s'oriente vers une tendance inflationniste ou déflationniste, avec les effets qu'on peut imaginer sur l'orientation de la politique salariale. Ce sera l'occasion de prendre la mesure de l'ambiance générale, aussi bien en France qu'en Allemagne.

*

* *

Liste des participants au séminaire franco-allemand du 8 octobre 2010
« Comprendre les évolutions du modèle allemand »

Hugues Bertrand , Economiste, Lasaire
Roger Briesch, Délégué Europe, Lasaire
Klaus Busch, Professeur de sciences politiques à l'Université d'Osnabrück
François Cabrera, Secrétaire du CEE d'Air-France, CFDT
Armin Duttine, Directeur du bureau de liaison UE de Ver.di, membre du CESE
Antonius Engberding, Economiste, département politique salariale de la Direction d'IG Metall
Pascal Flachard, Délégué régional aux questions de développement durable de la FGTE-CFDT
Jacques Freyssinet, Economiste, Président du Conseil Scientifique du CEE
Michel Fried, Economiste, Lasaire
André Gauron, Economiste, Lasaire
Pierre Gendre, Assistant confédéral CGT-FO
Peter Gey, Directeur du Bureau parisien de la Fondation Friederich Ebert
Dominique Gillier, Secrétaire Général de la FGMM-CFDT
Regina Görner, Membre de la Direction d'IG Metall
Anne-Marie Grozelier, Secrétaire générale de Lasaire
Michel Guerlavais, Secrétaire national d'UNSA
Rolf Jäger, Chef de projet, chargé des comités d'entreprise européens, administration centrale, IG BCE
Joël Le Coq, Membre du conseil d'administration de Lasaire
Nasser Mansouri-Guilani, Responsable du secteur économique, CGT, membre du CESE
Joël Maurice, Economiste, animateur de Lasaire-éco
Klaus Mehrens, Chargé de recherche au Global Policy Institute de Londres, ancien directeur régional d'IG Metall
Doris Meissner, Directrice régionale adjointe d'IG BCE Rhénanie-Palatinat / Sarre
Henning Meyer, Directeur du Programme Europe du Global Policy Institute in London
André Milan, Secrétaire Général de la FGTE-CFDT
Robert Mounier-Véhier, Ancien conseiller social à l'ambassade de France en Italie, membre du CA de Lasaire
Jean-Pierre Moussy, Membre honoraire du CESE, Groupe CFDT
Jean-Louis Moynot, Expert de la CGT pour les questions industrielles
Horst Mund, Directeur du Département Europe/relations internationales, directeur d'IG Metall
Kay Ohl, Directeur du département « politique salariale » d'IG Metall
Raymonde Poncet, Economiste, CGT, CCE Renault Truck
Udo Rehfeldt, Politologue, IRES
Jean-François Renucci, Secrétaire Général de la FCE-CFDT
Peter Scherrer, Secrétaire général de la FEM
Benjamin Schreiber, Collaborateur scientifique de la Fondation Friedrich-Ebert (FES)
Thorsten Schulten, Directeur du département « politique salariale européenne » au CRES Fondation H. Böcker
Jean-Cyril Spinetta, Président de Lasaire
Gabriele Sterkel, Secrétaire nationale, département « politique salariale » de Ver.di
Xavier Timbaud, Economiste, Directeur du Département Analyse et Prévision, OFCE